

N° 318 Juin/Juillet/Août 2020

P4 à 6 Une nouvelle équipe à vos côtés



Travaux

Animations estivales

Dossier COVID-19



P7



P 8-9



P 13-22



Deuxième édition du concours photo proposé par la MCN et ses partenaires

Sommaire

Services

Numéros utiles :

- Mairie04 90 47 17 29
- Bureau d'Information
- Touristique04 90 47 98 40
- Maison des Associations .. 04 90 47 81 27
- Maison du Citoyen04 90 47 95 68
- Espace Emploi 04 90 47 38 81
- CCAS04 90 47 00 17
- Médiathèque04 90 47 27 49
- Espace Multimédia04 90 47 95 56
- MCN04 90 55 12 56
- Maison de la Crau04 90 47 02 01
- CDC04 90 47 06 80
- CSO 04 86 52 03 30
- Pôle Jeunesse04 90 47 95 55
- Radio Soleil FM..... 04 90 47 15 26
- Police Municipale.....04 90 47 95 52
- Gendarmerie04 90 47 25 11
- Centre de Secours 18 ou 15
ou 04 90 54 54 90

- Médecin de garde 15
(ou la Maison médicale d'Arles, située à l'entrée des urgences de l'hôpital, les samedis de 12h à 24h et les dimanches et jours fériés de 8h à 24h)
- Dentiste de garde0 892 566 766
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)
- Vétérinaire de garde ...04 90 47 35 34
ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24)

Du 24 au 31 juillet :

Pharmacie Nicolau-Sabadie, rue Faraman

Du 31 juillet au 7 août :

Pharmacie des Alpilles, 10 avenue des Alpilles

Du 7 au 14 août

Pharmacie Gombert, ZA du Salat (centre commercial)

Du 14 au 21 août

Pharmacie des Manades, 66 avenue de la République

Du 21 au 28 août

Pharmacie Nicolau-Sabadie, rue Faraman

Du 28 août au 4 septembre

Pharmacie des Alpilles, 10 avenue des Alpilles

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr

Date de dépôt légal : 26/01/2011 - N° ISSN : 1636-1652

Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Marie-Rose L'excellent

Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier et Aurélie Faure / Tél. 04 90 47 98 42

communication@stmartindecrau.fr

Maquette : Thierry Sancho - Photos : Adobe Stock Photos et service Communication

Impression : Imprimerie Caractère, 57 montée de Saint-Menet, ZI Delta Industrie, 13011 Marseille

Distribution : association ACTUS - Tirage 7 200 ex.

4 à 7 C'est d'actu

- Retour sur les élections municipales
- Aménagements à venir sur le boulevard de la Libération

8 à 10 Vivre ensemble

- Le programme estival du CDC
- Le concours des Rencontres Photographiques

11 à 12 Zoom sur

- Arrivée d'un nouveau Major à la tête de la brigade locale de Gendarmerie
- Les détails et contacts pour vos démarches de la rentrée

13 à 22 Dossier

- Coronavirus : les éclairages sur la gestion de la crise par la Municipalité et les structures institutionnelles du territoire

23 à 25 Infos pratiques

- Renseignements sur les horaires d'été des services et brèves pratiques et utiles
- Nouvelles entreprises

27 à 31 Retour en images

Pharmacies de garde

Du 12 au 19 juin :

Pharmacie des Alpilles, 10 avenue des Alpilles

Du 19 au 26 juin :

Pharmacie Gombert, ZA du Salat (centre commercial)

Du 26 juin au 3 juillet :

Pharmacie Nicolau-Sabadie, rue Faraman

Du 3 au 10 juillet :

Pharmacie des Alpilles, 10 avenue des Alpilles

Du 10 au 17 juillet :

Pharmacie Gombert, ZA du Salat (centre commercial)

Du 17 au 24 juillet :

Pharmacie des Manades, 66 avenue de la République

Je porterai notre projet commun

Il y a quelques jours à peine, c'est avec une profonde émotion que j'ai appris que Dominique Teixier renonçait à poursuivre ses fonctions de Maire. En mars dernier, au moment de la proclamation des résultats, il était impatient et fier de porter notre nouveau projet collectif. Il avait bien quelques ennuis de santé, comme beaucoup peuvent en avoir, mais rien ne laissait présager qu'il ne serait bientôt plus en mesure de conduire ce nouveau mandat. Faire une campagne avec une équipe, gagner l'élection et devoir ensuite se retirer pour raison médicale a été pour lui extrêmement douloureux. Sa déception est celle d'un homme qui avait à cœur d'œuvrer pour sa ville et ses habitants, d'un homme convaincu par le programme que nous avons construit ensemble. Dès le début de la crise sanitaire inédite que nous traversons, il venait en Mairie, dès qu'il se sentait un peu mieux, pour faire un point de situation et s'informer des actions menées. Malheureusement, au regard de ses tout derniers résultats, les médecins l'ont clairement informé des risques importants que lui ferait courir le rythme d'un nouveau mandat.

Au nom de toute notre équipe, je voudrais lui dire combien nous espérons qu'il trouvera la force de se rétablir. Nous pensons à son épouse et à ses filles, qui le soutiennent et prennent soin de lui dans cette épreuve.

De mon côté, comme il me l'a demandé, j'ai fait acte de candidature. Je l'ai fait par fidélité mais surtout par devoir envers toutes celles et tous ceux qui nous ont fait confiance.

Je n'aurais jamais imaginé porter un jour l'écharpe tricolore de premier magistrat, qui plus est dans de telles circonstances. Et pourtant, samedi 23 mai, j'ai été élue Maire, une première pour une femme à Saint-Martin de Crau, et c'est une double fierté. Je saurai me montrer à la hauteur de ces nouvelles fonctions. J'en mesure l'honneur et j'ai pleine conscience, aussi, des difficultés et de l'ampleur des responsabilités qui m'attendent, qui nous attendent.

Avec Dominique Teixier, nous sommes animés par les mêmes valeurs sociales, et nous partageons l'amour de Saint-Martin de Crau et de tous ses habitants. Soyez assurés que notre équipe œuvrera dans le total respect de ces valeurs.

Avec nos services et nos agents municipaux, qui sont depuis toujours les maillons essentiels de notre réussite, notre équipe poursuivra le travail engagé afin de donner vie à notre programme. Ce projet collectif, qui nous a rassemblés, a su fédérer 58 % des votants et je vous remercie une nouvelle fois de votre confiance.

Ensemble, pour toutes les Saint-Martinoises et tous les Saint-Martinois, mais aussi pour toi, mon cher Dominique, nous saurons faire face aux enjeux de demain.



/// J'exercerai mes nouvelles fonctions de Maire dans le total respect des valeurs portées par notre équipe ///

L'excellent

Marie-Rose L'EXCELLENT
Maire de Saint-Martin de Crau





Une belle victoire

Dimanche 15 mars, la liste "Ensemble à Saint-Martin pour les enjeux de demain" est arrivée en tête des municipales avec 58,33 % des voix. Lors du conseil d'installation du samedi 23 mai, Dominique Teixier a informé par un courrier que son état de santé ne lui permettait plus de poursuivre sa fonction de Maire (voir encadré en page 5). A sa demande, Marie-Rose L'excellent s'est portée candidate à sa place afin de conduire leur programme collectif pour les six prochaines années.

En raison du confinement, il s'est écoulé deux mois et demi entre le 1^{er} tour des municipales et le conseil d'installation permettant d'élire le Maire et ses adjoints. En plus de la composition du nouveau Conseil Municipal (voir page 6), il est en principe de coutume de présenter les différentes statistiques électorales. Cependant, au vu des circonstances, il était important de revenir sur la passation soudaine de relais entre Dominique Teixier et Marie-Rose L'excellent.

Sa victoire, sa fierté
Lors de la soirée du 15 mars, Dominique Teixier avait déclamé avec force : "La victoire, c'est la plus belle (...) et on va continuer comme ça à bosser ensemble avec beaucoup de plaisir (...). Je suis fier d'être parmi vous avec beaucoup de simplicité, mais la simplicité ce n'est pas faire léger et avancer comme ça sur la pointe des pieds, surtout pas. C'est être à la niaque !"

Un proche raconte : "Pour tous ceux qui ont assisté à cette soirée de dépouillement, la volonté de Dominique de conduire ce nouveau mandat ne laissait aucun doute. Tout, aussi bien dans son ton que dans son attitude, traduisait ce désir d'aller de l'avant et cette fierté d'avoir été élu avec un tel résultat. Sa liste est arrivée en tête dans chacun des 10 bureaux de vote et il attendait avec impatience ce nouveau mandat, pendant lequel il souhaitait donner vie au programme de campagne élaboré avec son équipe."

Durant les premiers jours du confinement et jusqu'à la fin mars, il a géré la crise COVID 19 au quotidien. Il s'est notamment rendu sur le marché du vendredi 20 mars, où il a constaté que le non-respect des consignes sanitaires ne permettait pas de garantir la sécurité de tous. Il a donc pris la décision de l'annuler, en accord avec l'avis des médecins de la ville et des forces de l'ordre.

Il a également accordé une interview à la radio Soleil Fm, diffusée le vendredi 27 mars, au cours de laquelle il dressait un premier point de situation. C'est à partir de ce moment-là que son état de santé lui a imposé un repos forcé. Il a alors passé le relais à sa première Adjointe, Marie-Rose L'excellent, en qui il avait toute confiance. Cette dernière précise : "Etant convaincu que la situation n'était que transitoire, il continuait de se tenir au courant des affaires courantes dès qu'il en avait l'occasion." Malheureusement, quelques jours seulement avant le conseil d'installation du 23 mai, ses derniers examens médicaux l'ont contraint à se retirer définitivement.

Une passation émouvante
Cela a été pour lui une "véritable déchirure". C'est donc le cœur lourd qu'il a fait le choix de se désister. "Cette décision, si difficile à prendre, s'est imposée à moi par honnêteté, mais aussi par profond respect envers (...) tous mes concitoyens."

Pour prendre sa place, il s'est naturellement tourné vers Marie-Rose

Maire, une première pour une femme à Saint-Martin de Crau, l'opposition a choisi de quitter la salle. Une posture qu'elle regrette profondément : "Même dans un moment aussi tragique que celui-là, ils ont laissé la polémique prendre le pas sur la compassion et l'intérêt collectif. Par la suite, les pages Facebook de certains de leurs colistiers ont diffusé des messages diffamatoires sur les réseaux, une attitude que les Saint-Martinois apprécieront... De mon côté, je voudrais adresser mes sincères remerciements à tous ceux qui nous ont renouvelé leur confiance, mais aussi à tous ceux qui

ont envoyé un message de félicitations à notre équipe ou de soutien envers Dominique et ses proches. Ces attentions, spontanées et si nombreuses, nous ont profondément touchés. Soyez assurés que nous ferons tout pour mener à bien ce nouveau mandat, dans le respect du programme que vous avez validé. Pour cela, vous pouvez compter sur l'ensemble de nos colistiers mais aussi sur nos services et agents municipaux, qui accomplissent un travail remarquable au quotidien et qui sont et seront les maillons essentiels de notre réussite collective".

L'excellent, qui confie : "Pendant toute la campagne, Dominique n'avait jamais envisagé que la maladie puisse l'éloigner de ses fonctions de Maire et de son désir d'œuvrer pour la collectivité. Jamais, non plus, je n'aurais imaginé un jour devenir Maire de notre si belle commune. Ce n'est pas comme cela que j'avais envisagé ce mandat à venir, mais les circonstances en ont décidé autrement. C'est avec un immense honneur que j'ai accepté de prendre la relève de Dominique, avec qui nous partageons notamment les mêmes valeurs sociales et solidaires. Elue depuis 1995, je représente aussi, à ses yeux, la continuité pour laquelle notre liste a été plébiscitée. Il m'a fait confiance pour donner vie à notre programme, et j'en mesure toute la responsabilité. Je mettrai tout en œuvre pour le rendre fier et me montrer à la hauteur des attentes de tous les Saint-Martinois".

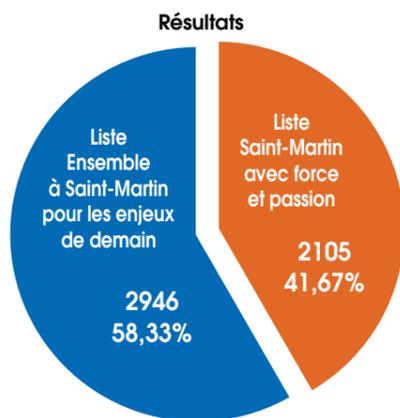
Une femme Maire

Samedi 23 mai, c'est avec émotion qu'elle a lu le message rédigé par Dominique Teixier à l'attention des nouveaux élus. Juste avant le vote qui l'a ensuite désignée comme



Message de Dominique Teixier Lu par Marie-Rose L'excellent lors du conseil municipal d'installation, le samedi 23 mai, juste avant son élection

"Chers Elus, Chers Collaborateurs, Chers Amis, Voilà, vous y êtes ! Ce jour important, que nous avons tant attendu est enfin arrivé. Il marque la reconnaissance du travail accompli, l'adhésion à une équipe et à un programme placé sous le signe de la continuité. Une confiance qui s'est traduite par plus de 58 % des suffrages en notre faveur. C'est une fierté et un véritable honneur, pour notre équipe comme pour tous ceux qui nous ont accompagnés dans cette belle victoire. Malheureusement, ce moment, je ne pourrai le partager avec vous et c'est pour moi une véritable déchirure. Les résultats de mes derniers examens médicaux, tombés comme un couperet, sont sans appel. Mon état de santé, présent et à venir, ne m'autorise plus à envisager un nouveau mandat de Maire. Aussi, j'ai le terrible regret de vous annoncer que je ne déposerai pas ma candidature de Maire. Je renonce également à faire partie du conseil municipal et je laisse donc ma place à notre 27^e colistier. Cette décision, si difficile à prendre, s'est imposée à moi par honnêteté, mais aussi par profond respect envers vous et tous mes concitoyens. J'ai donc demandé à Marie-Rose L'excellent de présenter sa candidature de Maire à ma place et de mener à bien ce Conseil Municipal. Au regard de son long engagement pour notre commune, et de l'excellent travail réalisé à mes côtés en qualité de 1^{re} Adjointe, elle a toute ma confiance pour conduire toute notre nouvelle équipe et notre programme. Ensemble, toutes et tous, merci d'œuvrer sans réserve pour le bien des Saint-Martinoises et des Saint-Martinois, en restant fidèles à nos valeurs partagées durant cette campagne. Avec douleur et regret, mais avec le sentiment profond de laisser nos concitoyens entre de bonnes mains, je vous prie de croire, Chers Elus, Chers Collaborateurs et Chers Amis, à mes respectueuses et cordiales salutations."



	Nombre de voix	Nb Sièges Maire	Nb Sièges ACCM
Majorité	2946	26	7
Opposition	2105	7	2

Votre nouveau conseil municipal

Suite au scrutin du 15 mars 2020 et au désistement de M. Teixier, voici la composition du conseil municipal pour ce mandat 2020/2026. Mme le Maire et ses adjoints ont été élus lors de la séance d'installation du samedi 23 mai, qui s'est tenu à huis clos en raison du confinement (avec une retransmission en direct sur la radio Soleil Fm). Concernant les délégations des membres du groupe majoritaire, elles ont fait l'objet d'une délibération présentée au conseil municipal du 11 juin.

Elus de la liste "Ensemble à Saint-Martin pour les enjeux de demain"

Maire

Marie-Rose Lexcelent

Adjoints

1^{er} Adjoint : Henri Niederoest

Délégations : Affaires scolaires - Laïcité - Numérique scolaire - Jumelage européen

2^e Adjointe : Corine Bouya

Délégations : Festivités - Traditions locales

3^e Adjoint : Christian Berton

Délégations : Sport - Vie associative

4^e Adjointe : Martine Amselem

Délégations : Affaires sociales - Centre Communal d'Action Sociale - Santé - Funéraire

5^e Adjoint : Rémy Jacquot

Délégations : Travaux - Coordinateur des secteurs - Commande Publique

6^e Adjointe : Myriam Cellarier

Délégations : Ressources Humaines - Affaires Economiques - Espace Emploi

7^e Adjoint : Davy Nigues

Délégations : Sécurité - Prévention de la délinquance

8^e Adjointe : Anne-Claire Oriol

Délégations : Environnement - Personnes en situation de handicap & Accessibilité - Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

9^e Adjoint : Hervé Mistral

Délégation : Urbanisme

Conseillers municipaux

Annie Guigue - Délégations : Tourisme - Patrimoine

Jeanine Farenq - Délégations : Affaires culturelles - Economie sociale et solidaire - Artisanat

Christophe Laufray - Délégations : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication - Développement sportif

Marie-Amélie Barthélémy - Délégations : Etablissements scolaires privés - Transports et restauration scolaires

André Manelli - Délégations : Agriculture - Affaires rurales - Protection de la ressource en eau

Isabelle Ginouves - Délégations : Prévention, santé et sécurité au travail - Commerces - Marchés hebdomadaires

Raphaël Megalizzi - Délégations : Risques majeurs - Commission de suivi des sites

Marie-Claude Tanié - Délégations : Fleurissement & Propreté - Entretien des jardins du mas de Grille & Mimi Pinson - Animateur CMJ

Dominique Ghione - Délégations : Bâtiments communaux - Entretien des Espaces Extérieurs - Lutte contre les incivilités

Guillaume Thomsen - Délégations : Transition Écologique & énergétique - Démocratie participative - Animateur CMJ

Geneviève Vallauri - Délégations : Relation avec les professionnels de santé - Elagage, entretien des espaces verts, des parcs et cimetières - Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée - Animateur CMJ

Sofiane Boualem - Délégations : Jeunesse - Réfèrent "Ville amie des enfants"

Marion Estienne-Guibert - Délégations : Emploi & Formation

Daniel Vasseur - Délégations : Coordination patriotique - Sécurité routière - Correspondant défense

Christine Gilles - Délégations : Lien social - Relations avec le Centre Social les Oliviers

Michel Tosi - Délégations : Animations festives - Jumelage - Jardins familiaux - Animateur CMJ

Elus de la liste "Saint Martin avec force et passion"

Conseillers municipaux : Guy Bono - Séverine Dellanegra - André Cargino - Céline Chioussé - Robert Isnard - Françoise Michel - Jérôme Santilli

Elus communautaires

Pour notre commune, comme pour celles de Boulbon et de Saint-Pierre-de-Mézoargues, les élections municipales sont désormais terminées. Pour Arles, Tarascon et les Saintes-Maries-de-la-Mer, un deuxième tour sera nécessaire. Dans l'attente, voici la liste des élus saint-martinois qui vous représenteront auprès de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.

Conseillers communautaires : Marie-Rose Lexcelent - Rémy Jacquot - Annie Guigue - Hervé Mistral - Jeanine Farenq - Christophe Laufray - Raphaël Megalizzi - Guy Bono - Séverine Dellanegra

Six mois de chantier pour le boulevard de la Libération

A partir du 22 juin, la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette entreprend des travaux de renouvellement des réseaux humides sur le boulevard de la Libération. Ce dernier sera interdit aux poids-lourds et des déviations seront mises en place pour tous les types de véhicules.

Dans le respect des mesures de sécurité liées au Covid-19, la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette démarre des travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur le boulevard de la Libération, du rond-point des Ferrades jusqu'à l'impasse des Poudriers. Le renouvellement concernera donc 700 mètres de réseaux humides.

Ces travaux sont nécessaires dans la mesure où le réseau d'assainissement présente des dégradations avancées qui ont généré plusieurs effondrements ces trois dernières années. Le réseau d'eau potable, quant à lui, sera renouvelé sur les parties les plus anciennes.

Une déviation spécifique aux poids-lourds

Les travaux démarreront le lundi 22 juin au niveau du croisement de la rue Alphonse Daudet et du boulevard de la Libération, pour une durée de 6 mois. Durant cette période, la voie sera fermée à la circulation, néanmoins des déviations seront mises en place pour les véhicules légers afin de leur permettre d'accéder à la déchetterie et aux habitations situées dans la zone des travaux. Par contre, l'accès au boulevard de

la Libération sera interdit aux poids-lourds. Pour rappel, le centre-ville est strictement interdit aux poids-lourds de plus de 3,5 tonnes (sauf dessertes locales). Pour accéder à la déchetterie ou aux entreprises Paprek et Delta, ils devront donc emprunter une déviation spécifique passant par la RD113 et la RD5.

Le montant de l'opération s'élève à 720 000 € HT. Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 281 750 € HT.

Notez-le ! Courant juin, la Communauté d'agglomération ACCM a transmis un avis d'information aux Saint-Martinois concernés par ces travaux.

Renseignements :
Direction des services techniques
d'ACCM au 04 86 52 60 40.



Le CDC reprend du service

Le conte du Petit Bois Pourri

A la suite des annonces du Gouvernement autorisant la réouverture des lieux de culture, le Centre de Développement Culturel a officiellement rouvert ses portes le 8 juin. Les cours ne reprendront pas avant septembre mais des rendez-vous conviviaux, des stages, des spectacles et des séances de cinéma seront proposés afin que les Saint-Martinois profitent de leur été, en toute sécurité.

Depuis le 8 juin, le CDC accueille de nouveau les visiteurs. Les horaires ont été aménagés et les mesures sanitaires ont été prises. Désormais, les publics fragiles sont reçus, uniquement sur rendez-vous, le mercredi de 9h à 12h. Les autres sont accueillis du lundi au vendredi de 14h à 19h (les plages horaires sont susceptibles d'évoluer, pensez à vous renseigner avant de vous déplacer). Le port du masque est rendu obligatoire dans l'enceinte de la structure et le public devra suivre un sens de circulation précis pour les usagers de la Médiathèque et du CDC.

Solidarité et remboursements

En raison de la crise sanitaire, les spectacles de la fin de saison culturelle ont été annulés ou reportés. Le CDC propose le remboursement ou l'échange de billets (pour les spectacles reportés). Concernant les acti-

vités, qui ne reprendront pas avant septembre, le dernier trimestre des cotisations sera remboursé. Toutes les modalités sont détaillées sur le site Internet du CDC. Dans la mesure du possible, privilégiez le traitement à distance.

Attention ! Toutes les demandes de remboursement doivent impérativement être effectuées avant le 31 juillet. Les publics et adhérents peuvent également faire le choix de la solidarité en cédant la totalité ou une partie de leur remboursement. Le montant sera reversé en intégralité aux animateurs d'activité ou aux intermittents du spectacle, profondément impactés. A ce jour, sur les demandes déjà réceptionnées et traitées, les publics ont majoritairement choisi d'échanger leur billet pour les spectacles reportés. Et environ une personne sur dix a opté pour le don solidaire. Ces généreux donateurs ont permis de collecter plus de 600 € sur la seule période de fermeture. Toute l'équipe du CDC les remercie chaleureusement. *"Beaucoup de personnes ne nous ont pas encore communiqué leur choix, indique la direction, et nous espérons un élan de générosité au moins aussi fort pour la suite".*

Fin de saison

Pendant le confinement, certains ateliers avaient continué à garder du lien en mettant en place des projets

collaboratifs : studieux, physiques ou travaux manuels confinés, via les réseaux sociaux. A la réouverture, le CDC a toutefois souhaité proposer à tous les adhérents un temps de retrouvailles avec leurs professeurs. Ces rencontres prendront, selon le type d'activité et le choix de l'intervenant, des formes multiples : cours, atelier, petit goûter... Ainsi, entre le 15 juin et le 4 juillet, un à deux rendez-vous par groupe seront organisés afin *"de terminer la saison ensemble, autrement que dans la brusquerie de la mise en confinement vécue en mars dernier".*

En effet, pour des raisons d'abord réglementaires, puis sanitaires et logistiques, les activités sportives, artistiques et de loisirs n'ont pas pu reprendre.

"Plutôt qu'un rattrapage des cours pendant l'été, nous avons fait le choix de privilégier l'organisation de stages pour tous les âges pendant les mois de juillet et août, indique la direction. Une programmation riche et à la carte, en cours d'élaboration, sera prochainement disponible sur notre site. Le meilleur moyen pour ne pas passer à côté de nos actualités est de s'inscrire à notre newsletter ou de nous suivre sur Facebook !"

Le retour du grand écran

Le cinéma rouvrira le mercredi 24 juin. La programmation et les modalités de réouverture ne sont pas

encore finalisées. Les œuvres projetées seront notamment des films que la structure souhaitait mettre à l'affiche avant le confinement et qui méritent d'être vus. Il y aura également des films récents, bien que le planning des sorties officielles sur le territoire national ait été largement bouleversé, et des incontournables (classiques ou cultes). Parmi les sorties prévues : le film d'animation de Disney Pixar, "En avant", sera projeté en ouverture de la programmation ciné, le mardi 23 juin à 20h30. Des mesures sanitaires ont été mises en place pour assurer la sécurité des publics et des équipes. Il sera toujours possible, mais sous conditions, de s'asseoir à côté de ses proches dans la salle obscure.



Le groupe Octopus

Programmation estivale

Le CDC vous propose plusieurs rendez-vous gratuits pour profiter des soirées d'été. Le coup d'envoi de ces *Cartes Postales* sera lancé, le **vendredi 3 juillet** à 21h au jardin public, avec un récital de chants flamenco proposé en partenariat avec la Médiathèque. La chanteuse, instrumentiste et compositrice arlésienne Meryem Koufi, livrera le chant flamenco dans sa version la plus pure "el cante jondo", le chant profond. Un moyen de se plonger dans la chaleur de l'été.

Vendredi 10 juillet à 21h sous la Grande Halle, "Le conte du Petit Bois Pourri", initialement programmé durant le Festival Voix de Femmes, sera présenté sous un format adapté pour la rue. Spectacle fun et funky, à voir en famille à partir de 12 ans.

Vendredi 17 juillet à 21h au jardin public, Guillaume B13 proposera un répertoire de chansons françaises, reprises et compositions à l'écriture fine et piquante.

Samedi 1er août à 21h, place à la représentation familiale "Le tandem en folie" de la compagnie Cielo. Entre mime et clown, suivez le road trip improbable en tandem de trois femmes dont le seul point commun est de vouloir rejoindre la mer !

Vendredi 24 juillet, les performances scéniques et acrobatiques des membres de la compagnie Lunatypik vous attendent (sous réserve).

Vendredi 7 août à 21h, le quartet électrique Octopus, composé notamment d'Alexia et de Sam Tallet, qui ont participé à The Voice 2020, réinterprètera à sa sauce un répertoire Pop, Funk, Rock et Soul mêlant Michael Jackson, Stevie Wonder, Bruno Mars ou encore Prince... De quoi enflammer le jardin public !

Vendredi 14 août à 21h sous la Grande Halle, la compagnie de cirque L'Estock Fish présentera "Padpanick", "un duo Chick, Cartoon et Circk, clown Dynamicks qui s'entrechock !"

Vendredi 21 août à 21h au jardin public, le son blues-rock de Got the Mojo vous fera vibrer avec des reprises, fidèles ou réarrangées, et des compositions aux influences allant de ZZ Top à Johnny Winter en passant par Gary Moore, Poppa Chubby, Muddy Waters, et bien d'autres...

Enfin, **samedi 29 août**, de 21h à minuit sous la Grande Halle, une soirée DJ, la "Summer Teen's Festival", organisée en partenariat avec Fun Radio, clôturera la série des rendez-vous estivaux.



La Cie Lunatypik

Notez-le ! Le maintien, le lieu et les conditions d'accueil des spectacles seront précisés ou modifiés en fonction de la réglementation en vigueur à la date du spectacle. Pensez à bien vous renseigner avant de vous déplacer et à respecter les consignes qui seront données pour chaque rendez-vous.

Festivités : reports et annulations

De nombreux événements et manifestations ont dû être annulés, comme la Fête du Printemps, les Feux de la Saint Jean ou encore la Fête de la Musique. D'autres ont été reportés. Il s'agit notamment de la FERIA de la Crau, prévue du 2 au 4 octobre, et du concert de Yannick Noah, repoussé au 28 juillet 2021.

Concernant la Fête Votive, la décision de la maintenir ou de l'annuler sera prise à la suite des dernières décisions gouvernementales qui seront communiquées le 22 juin. Après cette date, nous informerons la population du choix définitif de la Municipalité en le relayant sur le site Internet et la page Facebook officiels de la Ville. Notez qu'en cas d'annulation, le spectacle *Battement de feu*, de la cie Lunatypik, sera programmé par le CDC le **vendredi 24 juillet** à 22h30 sous la Grande Halle.



Renseignements par téléphone au 04 90 47 06 80 (durant les horaires d'accueil de la structure, détaillés en début d'article) ou par mail à l'adresse info@cdc-smc.fr
Prise de rendez-vous pour les personnes vulnérables : 07 82 35 93 68
Site Internet : cdc-smc.fr / Page Facebook : @CDCstmartin13

*Spectacles "Provence en scène"



Le concours photo revient !

Après une première édition très remarquée, avec 95 participants, la Maison de la Chasse et de la Nature, en collaboration avec l'Ecomusée de la Crau et Les Marais du Vigueirat, renouvelle le concours organisé dans le cadre des Rencontres Photographiques Animalières et de Nature.

Chaque année, la Maison de la Chasse et de la Nature organise les Rencontres Photographiques Animalières et de Nature. Depuis 2019, cet événement, qui accueille des photographes amateurs et professionnels dans une ambiance conviviale, se fait en lien avec l'Ecomusée de la Crau et les Marais du Vigueirat, La nouvelle édition aura lieu du

23 septembre au 31 octobre avec plusieurs nouveautés au programme. Parmi elles, la présence des photographes naturalistes Clément Pappalardo et David Allemand qui parraineront les 10^e Rencontres Photographiques Animalières et de Nature.

Concours photo : 7 catégories

Comme l'an dernier, les photographes amateurs et professionnels sont invités à dévoiler leur talent en participant à un concours. Sept catégories sont ouvertes : "Oiseaux sauvages", "Mammifères sauvages", "Amphibiens et reptiles" (sauvages), "Macro et Proxi" (faune et flore), "Paysages", "Crau-Camargue : regard libre sur le territoire" et "Nature confinée" (et oui, c'est d'actualité !). Pour y participer, il suffit de transmettre

ses photos **avant le 6 juillet**, accompagnées de la fiche d'inscription complétée, à l'adresse suivante : p.galvand@stmartindecrau.fr. Les meilleurs clichés seront sélectionnés par un jury composé des membres des structures organisatrices ainsi que des deux parrains de l'édition. Ils choisiront trois finalistes par catégorie qui seront exposés pendant les Rencontres Photographiques Animalières et de Nature. Les lauréats du concours seront récompensés par de nombreux lots (tirages photo, livres photos, bons d'achats...).

Notez-le ! Le règlement du concours ainsi que le bulletin d'inscription sont téléchargeables sur le site Internet de la ville. Ils sont également disponibles sur les sites de l'Ecomusée et des Marais du Vigueirat.



Les lauréats du concours 2019, entourés par les membres du jury et des représentants des structures organisatrices



Un nouveau Major

Récemment promu au grade de Major, Olivier Avrial a pris la tête de la brigade de Gendarmerie saint-martinoise le 1^{er} avril 2020. Militaire expérimenté, il aborde ses nouvelles fonctions avec confiance et sérénité.

A la suite du départ à la retraite du Major Christian Gonzalez, c'est donc le Major Olivier Avrial qui a été affecté au commandement de la brigade locale. Il a suivi les cours d'une faculté d'Histoire à Paris avant de comprendre que sa motivation était ailleurs. Il s'est donc présenté au concours de Sous-Officier, qu'il a réussi.

Sa carrière militaire a débuté il y a 25 ans environ, avec une première affectation à la Gendarmerie mobile de Toulouse.

Ensuite, les missions se sont succédé. Il a été recruté à la brigade territoriale de la Grande Motte, a passé quatre ans en Outre-Mer, puis quatre autres années dans les Alpes de Haute Provence. Pour l'anecdote, concernant ce changement d'affectation, il a quitté l'île de La Réunion pour rejoindre la Motte du Caire et ses 24 degrés en moins !

Enfin, il a également occupé, durant 8 ans, la fonction d'Adjoint au Commandant de brigade des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Une prise de fonction particulière

Concernant sa récente affectation à Saint-Martin de Crau, il confie : "Avoir été choisi comme Commandant de brigade est une opportunité gratifiante, qui sera l'occasion de mettre à profit mes différentes expériences.

Lors de ma prise de fonction, l'activité de la brigade a été biaisée par le

confinement. Il a fallu adapter les missions habituelles, avec la contrainte de scinder les journées afin d'éviter le plus possible le croisement des personnels.

L'organisation réelle se met désormais en place. De par la spécificité du territoire, les enjeux sont nombreux. J'ai pu m'entretenir avec Mme le Maire et son chef de la Police Municipale afin de faire un point sur la feuille de route et les attentes et problématiques de chacun. Par ailleurs, des réunions de sécurité ont lieu tous les 15 jours, dont la dernière s'est déroulée le 3 juin. Elles sont l'occasion de coordonner les différentes missions entre la Gendarmerie, la Police Municipale et les Pompiers, en accord avec la Municipalité (...).

Je suis admiratif des moyens mis en œuvre par la Commune en matière de sécurité, avec notamment un impressionnant Centre de Surveillance Urbain. Il est important, dans les métiers qui sont les nôtres, de sentir que l'on va dans le même sens, pour la sécurité de tous."



Brèves

Masques du CD 13

En plus de la dotation de masques chirurgicaux au personnel municipal (voir page 20), le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a également souhaité fournir un masque alternatif à chaque habitant. Pour notre commune, 13 350 masques viennent d'être mis à disposition. Ils seront distribués, à raison de deux par foyer, en même temps que le présent numéro de ce journal.

Se tenir informé

La Municipalité propose aux personnes n'ayant pas accès aux nouvelles technologies de se faire connaître. Ainsi, s'il était à nouveau impossible de faire paraître le journal municipal, elles pourraient être informées par le biais d'un courrier (en plus des autres moyens déployés, voir page 22).

Inscription des personnes n'ayant pas accès aux réseaux

Coupon à retourner à l'accueil de la mairie

Nom :

Prénom :

Adresse :

Déclare ne pas avoir accès aux réseaux et accepte de figurer dans le listing dédié

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, il suffit d'en informer la mairie.

S'informer sur les inscriptions

En raison de la situation actuelle et de la configuration de ce numéro (qui englobe les actualités pour une période de 3 mois), nous ne sommes pas en mesure de donner l'ensemble des détails relatifs aux inscriptions scolaires (cantine, transports, accueil du matin...) ainsi qu'aux réservations pour le centre aéré. Lorsque ces informations seront disponibles, nous ne manquerons pas de les diffuser sur le site Internet (rubriques "Actualités" et "Bon à savoir") et la page Facebook de la ville.

Les usagers sont invités à se rapprocher des services concernés par ces démarches afin d'en savoir plus. Voici les contacts correspondant à chaque service.

Inscriptions scolaires (cantine et accueil du matin pour les écoles) - Le Service des Affaires Scolaires est joignable par téléphone au 04 90 47 95 68 et par mail à l'adresse affaires-scolaires@smartindecrau.fr. Il est également possible d'obtenir des renseignements en vous connectant au Portail Famille avec vos identifiants (famille.saintmartindecrau.fr)

Transport scolaire du réseau Enviva (géré par la communauté d'agglomération) - Vous pourrez retrouver les informations concernant les horaires, tarifs et démarches sur le site Internet dédié, www.toutenviva.fr

Notez-le ! Les permanences mobiles sont arrêtées jusqu'à nouvel ordre.

Transport scolaire du réseau ZOU! (géré par la Région Sud) - L'inscription en ligne sera ouverte début juin sur le site Internet : https://inscriptiontransportscolaire.maregionsud.fr/srt_84/usager/
Par ailleurs, les informations relatives au Pass Zou ! ainsi qu'une Foire aux Questions sont consultables à l'adresse suivante : www.maregionsud.fr/transports/transports-scolaires

Centre de loisirs - Le Centre Social les Oliviers qui gère la structure est joignable par téléphone au 04 86 52 03 30 ainsi que par mail à l'adresse cso@orange.fr. Vous pouvez également visiter son site Internet (www.csoliviers.fr) qui est régulièrement mis à jour.

La Maison Familiale Rurale - Afin de suivre une formation à la rentrée de septembre, en alternance ou en apprentissage, il est possible de se préinscrire en ligne. Après l'envoi du formulaire, disponible à l'adresse suivante : <http://www.mfr-rhonealpilles.com/page-185-preinscription.html>, le secrétariat de la MFR vous contactera pour convenir d'un rendez-vous individualisé à distance. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'établissement au 04 90 49 17 52.

COVID 19 : gérer la crise sur tous les fronts

Il y a encore quelques mois, nul n'aurait imaginé que le monde serait frappé par une pandémie d'une telle ampleur. Cette crise sanitaire, dont les conséquences à long terme sont encore impossibles à mesurer, aura marqué tous les esprits.

Au niveau local, tout a été mis en œuvre pour limiter les risques de propagation du virus et la situation est restée maîtrisée.

Elus, services, agents et partenaires se sont mobilisés pour gérer cette crise au mieux, dans un mode de fonctionnement mêlant adaptation, urgence et inconnu. Qu'il s'agisse des connaissances scientifiques liées au virus, des directives à suivre ou des mesures à prendre, il a fallu agir progressivement et par étapes, en s'appuyant sur les outils de crise existants.

Après avoir déclenché le Plan Communal de Sauvegarde, la Municipalité a mis en œuvre un Plan de Continuité des Activités durant le confinement, qui a ensuite laissé la place à un Plan de Reprise des Activités. L'activation de ces trois dispositifs a notamment permis de faire face à la pandémie en assurant la continuité des services essentiels, dans le strict respect des consignes et recommandations nationales et de l'état d'urgence sanitaire décrété le 21 mars 2020.

Tour d'horizon des principales actions menées durant le confinement, pages 14 et 15

Gérer le déconfinement, page 16

Tous mobilisés pour la relance économique, page 17

Solidarité renforcée auprès des publics fragilisés, pages 18 et 19

Des initiatives collectives et solidaires, pages 20 et 21

Une volonté d'informer, page 22

Poursuivons nos efforts !

Durant la période de confinement, la grande majorité des Saint-Martinois a respecté les règles mises en place pour garantir la sécurité sanitaire collective, et la Municipalité les en remercie.

Si notre commune a été relativement épargnée, deux familles ont malheureusement été endeuillées par la maladie, et l'équipe municipale leur renouvelle ses plus sincères condoléances.

Par ailleurs, tant qu'aucun vaccin ou traitement ne sera officiellement disponible, la mobilisation de chacun doit se poursuivre. En effet, une seconde vague pandémique ou une nouvelle phase de confinement reste possible. Il est donc impératif de continuer à appliquer les gestes barrières.

Tour d'horizon des principales actions menées durant le confinement

Dès le début de la crise, une des priorités de la Municipalité a été d'assurer le maintien des services publics essentiels. Dans les choix d'organisation, l'accent portait avant tout sur la sécurité de tous (usagers et agents), avec le respect des règles de confinement en vigueur et gestes barrières. Voici quelques-unes des actions menées.

Les actions en lien avec la continuité des services municipaux

- **Maintien des services publics essentiels** avec la mise à disposition de matériels de protection pour les personnes en contact avec les usagers (dont des dotations de nos partenaires, voir page 20). Parmi les missions en lien avec le public, la continuité a été assurée, en présentiel, dans de nombreux domaines : accueil (avec une priorité des traitements de demandes par téléphone ou sur rendez-vous) ; communication et information des administrés (voir page 22) ; hygiène et sécurité (pour l'achat et la distribution de matériels adéquats) ; sécurité et contrôle avec la Police Municipale ; aide à domicile ; aide aux personnes ; aide à l'emploi ; état civil et pompes funèbres ; paiement des entreprises et prestataires ; activités sportives confinées ; lien avec les associations... En interne, les missions de coordination et de pilotage étaient essentielles, tout comme le suivi des effectifs mobilisables par exemple.
- **Mise en œuvre du télétravail**, chaque fois que cela a été possible.
- **Fermeture au public des services, structures, parcs et équipements** ne relevant pas des services essentiels, conformément aux directives nationales.
- **Accompagnement des personnes fragiles et vulnérables** (voir pages 18 et 19).
- **Campagne pour les inscriptions scolaires** privilégiant les démarches dématérialisées.
- **Accueil des enfants des personnels prioritaires à l'école et à la crèche** pendant le temps scolaire et les vacances.
- **Suppression du tarif majoré pour la réservation des repas de cantine** afin de faciliter les démarches des familles.
- **Reconduction de tous les contrats de travail municipaux** arrivant à échéance dans les 3 mois et maintien du salaire de tous les personnels.
- **Présence renforcée des forces de l'ordre sur le terrain de 7h à 22h, 7j/7** (dans le cadre d'un planning coordonné entre la Police Municipale et la Gendarmerie) et mise en place d'un visionnage direct des caméras de vidéo protection.

Les actions tournées vers la santé et la sécurité sanitaire

- **Lien permanent établi avec les professionnels de santé de la ville**
- **Rappel régulier de l'importance des gestes barrières**
- **Mise à disposition d'une salle COVID pour les médecins.** Quelques jours seulement après le début de la crise, une salle a été mise à disposition des médecins de la ville, à leur demande, afin d'être en mesure de protéger au mieux la population en cas de pic éventuel de pandémie. Au regard de l'évolution de la situation, ils n'ont pas jugé nécessaire de l'utiliser (en préférant notamment opter pour la téléconsultation).

Mobilisés pour gérer l'urgence

Jeudi 23 avril dernier, un camion est sorti de l'autoroute et s'est couché en contrebas de la route du Vallon. Son chargement, à savoir plusieurs tonnes de fruits et légumes, s'est déversé en partie sur la voie. Les heures suivant l'accident, les services techniques de la mairie n'ont pas ménagé leurs efforts pour dégager la route. Pour mener à bien cette tâche d'envergure, ils ont pu compter sur l'appui des forces de l'ordre et des agents de la communauté d'agglomération chargés de la collecte des ordures ménagères.



Après l'enlèvement du camion par la société d'autoroute, l'opération a consisté à sécuriser le site, à découper la remorque, à enlever les restes du camion et son contenu avant de nettoyer la voie. Cinq cents kilos de fruits et légumes intacts ont été ramassés et confiés au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui s'est chargé de réaliser, dans l'urgence, des colis alimentaires à destination des personnes mobilisées durant le confinement. La gestion de cette affaire, d'autant plus en pleine période de crise sanitaire, illustre l'implication exemplaire des services municipaux et des agents.



- **Mise à disposition d'une salle pour les infirmières libérales**, à leur demande, pour entreposer leur matériel médical, se doucher et se changer avant de rentrer chez elles (afin de limiter le risque de propagation du virus auprès de leurs proches).
- **Distribution de masques en tissu par le CCAS, offerts par des couturières bénévoles**, à destination des plus vulnérables (voir page 21)
- **Achats par la Ville de masques en tissu** et mise en place d'une campagne d'information pour préparer une distribution gratuite auprès de la population (voir ci-contre)
- **Don de combinaisons par la Municipalité** aux infirmières libérales et relais de leur appel au don de matériels auprès de la population.
- **Don de 500 tabliers par la Municipalité à la Rimandière**
- **Information des personnels soignants et à risque sur les possibilités de soutien psychologique.** En complément de la cellule psychologique mise en place par le CCAS à destination des particuliers (voir page 18), un relais était proposé vers la plateforme d'écoute du CPTS et les permanences téléphoniques gratuites de Delphine Blanc-Chauvet, psychanalyste sur Maussane.
- **Annulation des marchés du lundi et du vendredi**, à compter du 23 mars. Au départ, il avait été prévu de les maintenir pour les seuls stands alimentaires. Cependant, en réponse aux recommandations des médecins et au non-respect des règles sur place, ils ont été annulés durant le reste du confinement.

Les actions répondant à des demandes de Saint-Martinois

- **Modification de l'arrêté concernant l'accès aux Jardins Potagers Familiaux**, dans le respect des directives gouvernementales. Cette demande a été faite par les adhérents pour leur permettre d'entretenir au mieux leurs parcelles et de consommer leurs produits.
- **Obtention d'une autorisation préfectorale pour une ouverture anticipée du cimetière**, dès le 4 mai.
- **Désinfection des rues du centre-ville et autour des grandes surfaces** (Super U, Intermarché, puis Aldi et Lidl). Cette action a été suspendue quelques jours après sa mise en œuvre suite à un avis de la Haute Autorité Sanitaire auquel les communes devaient se plier.
- **Tenue d'une liste des commerces, producteurs et services de proximité ouverts durant la période de confinement.** Elle a répertorié une cinquantaine d'enseignes, qui se sont fait connaître suite à un appel lancé sur les réseaux. Cette initiative leur a permis d'informer les clients potentiels de la poursuite de leurs activités avec une mise à jour régulière des horaires, des possibilités de drive ou de livraison à domicile. Les statistiques de cette publication ont montré l'intérêt des Saint-Martinois à soutenir l'activité locale (voir page 22).

Les autres actions mises en œuvre durant le confinement

- **Gestion de l'urgence**, qu'elle concerne la situation sanitaire ou des événements imprévus, comme le renversement d'un camion transportant plusieurs tonnes de fruits et de légumes (voir encadré de gauche).
- **Communication régulière sur les modalités de fonctionnement de la déchetterie** (et des autres services gérés par ACCM : sacs jaunes, transport, tourisme...). Une réouverture anticipée, après accord de la Préfecture, a été mise en œuvre le 27 avril. Après une période sur rendez-vous, l'accès est depuis redevenu libre, avec les horaires présentés en page 23.
- **Mise en place d'actions liées à l'activité physique, à la culture ou au numérique par différents services de la mairie** (voir page 20).
- **Relais concernant de nombreuses initiatives solidaires** (voir pages 20 et 21).

Distribution gratuite de masques

Permettre à chaque Saint-Martinois de plus de 10 ans d'obtenir un masque gratuit en tissu n'a pas été une mince affaire ! La première difficulté a été de trouver des prestataires de proximité pouvant fournir des masques de qualité, de fabrication européenne et s'engageant dans des délais de livraison non hypothétiques. Le choix s'est porté sur des protections en tissu lavables jusqu'à 30 fois, labellisées par la Direction Générale des Armées. Après de multiples échanges et demandes de devis infructueux, les commandes ont pu être passées.

La volonté municipale était de pouvoir informer chaque foyer saint-martinois de cette distribution, qui devait impérativement se dérouler le 1^{er} jour de déconfinement. Une plateforme informatique sécurisée a été mise en place afin de faciliter les démarches, avec des campagnes d'inscription relayées sur les réseaux. Par ailleurs, un courrier a été distribué dans chaque boîte aux lettres par les élus, afin de ne pas oublier ceux qui n'étaient pas familiers des outils numériques. Pour ces derniers, il était possible de s'inscrire par téléphone ou par retour du formulaire papier joint au courrier. Des agents ont alors été mobilisés, y compris le 8 mai, pour éviter tout engorgement téléphonique.

Une seconde campagne de distribution a été mise en place le 18 mai, pour les Saint-Martinois n'ayant pu se déplacer ou réserver leur masque pour le lundi 11 mai. Sur place, durant ces deux journées, tout a été mis en œuvre pour permettre un retrait en toute sécurité.

Au total, 10 224 masques ont été distribués, dont près de 75 % ont été réservés sur la plateforme dédiée. Une belle mobilisation au service de l'intérêt collectif !



Gérer le déconfinement

Le lundi 11 mai a marqué une première étape du déconfinement, suivie par celle du 2 juin. Comme pour le début de la crise, les services et les élus ont continué à déployer leur énergie au service de la protection des Saint-Martinois, tout comme l'ensemble des acteurs et des partenaires locaux. Dans tous les domaines, la volonté commune était de reprendre une activité progressive, dans le respect des règles sanitaires et des directives gouvernementales.

Vers un retour par étapes à la normale

- **Réouverture progressive des écoles publiques** (voir ci-dessous), des crèches et du centre de loisirs. L'école privée du Sacré-Coeur a également rouvert.
- **Réouverture progressive des services, des structures, des parcs et jardins et des équipements publics** selon les directives et décrets gouvernementaux et dans le respect des gestes barrières (avec des informations et documents détaillant les consignes sanitaires remis à chaque agent). De nombreux services ont proposé des modes de fonctionnement adaptés : mise en place d'un système de réservation à la Médiathèque avec retrait sous forme de "drive", organisation de séances sportives en plein air par le service des Sports avec un nombre limité de participants...
- **Organisation de deux journées de distribution gratuite de masques offerts par la Ville à la population** (voir page 15). Pour ceux offerts par le Département, la distribution se fera dans les boîtes aux lettres (voir page 11).
- **Réouverture des marchés** : celui des producteurs locaux a rouvert le lundi 18 mai et celui du vendredi a repris le 29 mai pour les stands alimentaires et le 5 juin pour tous les étals.
- **Accompagnement des associations** souhaitant une reprise d'activité, avec la validation d'un protocole sanitaire (après accord de leur fédération pour les associations sportives).
- **Mise à jour du listing des commerces, producteurs et services de proximité** avec les horaires et modalités de fonctionnement post-confinement. Si un retour vers la normale se poursuit, il sera bientôt retiré des réseaux.
- **Organisation de la séance d'installation du conseil municipal à huis clos** (voir pages 4 à 6).
- **Mise à disposition de la salle Aqvi Sian Bèn pour une campagne de dépistage COVID** auprès des ouvriers agricoles. Elle a eu lieu le mercredi 4 juin, à la demande de la Sous-Préfecture. Au total, 171 tests ont été effectués sur place et 167 au sein de deux exploitations saint-martinoises. Sur ces 338 contrôles, six personnes ont été diagnostiquées positives, dont trois ont été prises en charge hors de la commune. Les trois autres ouvriers agricoles ont été isolés, en confinement strict. D'autres tests ont eu lieu les 10 et 11 juin à la salle Mistral, mais les résultats ne sont pas encore connus à ce jour.



Des écoles rouvertes à partir du 12 mai

Henri Niederoest, Adjoint aux Affaires Scolaires, s'était exprimé au micro de la radio Soleil Fm concernant le choix de rouvrir les écoles et la restauration scolaire, un engagement important en termes de logistique et d'organisation : "Nous avons décidé de respecter la consigne nationale, qui était de donner la possibilité à chaque enfant, dont les parents souhaitent la scolarisation, d'être accueilli. Le protocole sanitaire mis en place est contraignant, mais nécessaire pour garantir des conditions optimales de sécurité des enfants et personnels." Cette décision a été prise en accord avec l'Inspecteur de circonscription, les directrices et directeurs des écoles publiques et les responsables administratifs de la Ville. Elle a également été expliquée lors d'une réunion avec les représentants des parents d'élèves. Toutes les modalités d'organisation ont été transmises aux parents par le biais d'informations diffusées sur les réseaux et de mails envoyés par le service des Affaires Scolaires.

Au moment où nous imprimons ce journal, les incertitudes demeurent sur l'évolution de la situation. Les éléments et dispositifs décrits sur cette page seront peut-être amenés à évoluer. Il n'y aura pas d'autre parution avant le mois de septembre, mais nous reliaerons toutes les informations disponibles via nos différents moyens de communication (voir page 32). Nous invitons par ailleurs ceux qui n'ont pas accès aux réseaux sociaux à se faire connaître (voir page 11).

Economie : tous mobilisés

Sur notre territoire, comme partout en France, l'économie, l'emploi et le tourisme ont subi de lourds dommages : de nombreuses entreprises impactées, toutes branches d'activités et toutes tailles confondues ; 8 entreprises sur 10 à l'arrêt ou en activité partielle ; des entrepreneurs touchés par des difficultés de trésorerie... Bien que les questions relatives au développement économique et au tourisme soient du ressort d'ACCM, l'ensemble des acteurs concernés ont œuvré pour accompagner, soutenir et informer les entrepreneurs, les salariés en chômage partiel et les demandeurs d'emploi.

Les appuis pendant la crise (liste non exhaustive) :

- **Continuité des services** de l'Espace Emploi, de la Mission Locale, du PLIE, de Pôle Emploi, de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Pays d'Arles, de la Chambre de métier et de l'artisanat de région PACA (CMAR PACA), d'Initiative Pays d'Arles... Ils ont notamment assuré, à distance, diverses missions : conseils pour les démarches, accompagnements individualisés, suivi des demandes, relais des informations...
- **Mise en place, sur le site Internet et la page Facebook de la ville, d'une veille documentaire** visant à informer et accompagner les entreprises et les demandeurs d'emploi.
- **Décision de la Municipalité de renoncer aux recettes des terrasses de bar ainsi qu'aux taxes sur les publicités**
- **Décision de la Municipalité de faire bénéficier de la gratuité des places aux commerçants non sédentaires** sur les marchés hebdomadaires du 29 mai et du 5 juin.
- **Traitement accéléré des règlements des factures par la Municipalité** auprès de ses entreprises partenaires, en coordination avec les services du Trésor Public.
- **Mise en ligne, sur le site Internet de la Ville, d'un listing des commerces locaux en activité** (voir page 15).
- **Participation de la Commune, via ACCM, au Fonds Covid Resistance Pays d'Arles** (voir ci-dessous).
- **Mise en place de cellules d'appui** par différents organismes dont la CCI, la Chambre d'Agriculture et la CMAR PACA. Elles ont pour vocation d'écouter, de conseiller et d'accompagner les entreprises impactées par le coronavirus.
- **Mise en place d'une procédure simplifiée pour les demandes d'aides financières.**
- **Promotion des artisans et de leurs produits** via la marketplace gratuite de l'artisanat, Artiboutik.fr, par la CMAR PACA.
- **Lancement d'une enquête, à l'initiative de la CCI**, pour recenser les difficultés rencontrées par les PME et TPE du territoire.
- **Relais de l'opération "Tranquillité entreprises"** : durant le confinement, la Gendarmerie effectuait des rondes régulières sur les sites des entreprises fermées.
- **Réalisation de tutoriels sur Youtube et organisation de webinaires, conférences et échanges en visio** visant à aider les entrepreneurs dans leurs démarches.

Les mesures post-confinement pour relancer l'économie en toute sécurité (liste non exhaustive) :

- **A partir du 11 mai, tournée des commerçants, restaurateurs et entrepreneurs par les élus.** Ils sont allés à leur rencontre pour s'assurer de la prise en compte des gestes barrières et les informer des aides possibles.
- **Participation de la Commune, à hauteur de 120 000 €,** pour soutenir les commerces et artisans saint-martinois (dans le cadre d'un dispositif financier intercommunal d'aide directe aux entreprises).
- **Evolution des critères d'attribution du FISAC** afin de mieux accompagner les commerçants et les artisans.
- **Lancement, à l'échelle régionale, d'un plan de relance ambitieux pour le tourisme** comprenant un volet communication et un volet investissement. Doté d'un budget estimé à près de 2 M€, il vise à placer la Région Sud en tête des destinations françaises.
- **E-formations, à destination des commerçants et entrepreneurs, sur l'hygiène et la mise en conformité des installations** (aménagement des espaces, mesures pour respecter la distanciation physique...). Une action proposée par la CCI.
- **Mise en ligne, par différents organismes, de fiches conseils et de guides des bonnes pratiques de protection.**
- **Campagnes de communication** auprès de la population pour l'encourager à consommer local.

Le Fonds Covid-Résistance

Le Fonds Covid Résistance Pays d'Arles a été constitué sous l'impulsion du Conseil Régional. La Banque des Territoires et les trois intercommunalités du Pays d'Arles (ACCM, Terre de Provence et la CCVBA) ont doté le fonds à hauteur de 2 € par habitant et le Département à hauteur d'1 € par habitant. Cette aide, pilotée par Initiative Pays d'Arles, se traduit par un prêt à taux zéro de 3 000 à 10 000 €. Elle s'adresse à tous les commerçants, artisans, TPE, micro-entreprises et professions libérales impactées par la crise du Covid 19.

Contacts : 04 84 49 02 01 // www.initiative-paysdarles.com // Dépôt des demandes : www.ttpe.initiative-sud.com

Solidarité renforcée auprès des publics fragilisés

Fidèle à son rôle de soutien aux seniors et aux familles fragilisées, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a déployé toutes ses ressources pour apporter, en fonction des demandes, une assistance, une écoute et un accompagnement. La structure a mis en œuvre de nouvelles actions afin de s'adapter aux particularités de la crise sanitaire tout en poursuivant ses missions prioritaires à destination des plus vulnérables. Avec l'appui de bénévoles et de partenaires institutionnels, d'autres dispositifs ont été instaurés pour répondre aux besoins de la population. Voici les actions, dans le domaine du social et de la solidarité, mises en place sur Saint-Martin de Crau depuis le début de la crise sanitaire.

L'action sociale et solidaire dans les grandes lignes

- **Mise en place d'une centrale d'appels à destination des personnes fragilisées.** Durant la période de confinement, le CCAS a contacté les Saint-Martinois inscrits sur le registre du Plan Canicule ou bénéficiant du dispositif de téléassistance ainsi que les personnes fréquentant le restaurant César Bernaudon. Au total, 244 personnes ont été jointes par téléphone, avec un suivi hebdomadaire pour celles qui le souhaitent. Le CCAS n'a pu contacter que les personnes ayant donné leur consentement au préalable et ce pour des raisons réglementaires. La structure souhaitait, par ce biais, conserver le lien social avec les plus fragiles et répondre à leurs besoins.
- **Activation d'une cellule psychologique,** tenue bénévolement par trois psychologues exerçant sur la ville : Sophie Broclawik, Emilie Johannet et Céline Lietaer. Ce dispositif avait pour objectif d'offrir aux Saint-Martinois un temps d'écoute confidentiel et bienveillant. D'autres dispositifs de soutien psychologique étaient spécifiquement destinés au personnel soignant et à risque.
- **Relais d'informations entre les personnes fragiles et les professionnels pouvant intervenir durant la période de confinement** (portage de repas, livraisons de courses...). La Croix-Rouge proposait aussi un dispositif d'aide aux plus démunis (voir page 19).
- **Distribution de paniers alimentaires, à l'initiative du PETR** (voir ci-dessous). Sur Saint-Martin, 100 familles ont pu en bénéficier.



" Les paniers partagés du Pays d'Arles "

Cette action a été mise en place durant la crise sanitaire par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), en partenariat avec les intercommunalités, la Chambre d'agriculture, les Maisons Départementales de la Solidarité et l'Etat. Inscrite dans le cadre du Projet alimentaire territorial, cette opération s'adressait aux publics précaires du territoire.

Le principe consistait à acheter des paniers de fruits et légumes de saison aux producteurs locaux et à les remettre aux acteurs de l'aide sociale et alimentaire. Au total, 2 400 paniers ont été livrés dans 21 communes du Pays d'Arles, dont une centaine sur Saint-Martin de Crau. Vingt producteurs du territoire ont participé à cette opération qui a bénéficié à 3 000 personnes.

- **Distribution de près de 1 000 masques aux seniors et personnes fragilisées.** Ces derniers ont été confectionnés par différents collectifs et habitants de la ville (voir page 21).
- **Distribution de bons d'achats** aux familles qui bénéficiaient, avant la crise sanitaire, de la gratuité de la cantine scolaire ainsi qu'à certains foyers en difficulté.
- **Continuité du service de maintien à domicile auprès d'une centaine de foyers.** La trentaine d'agents du CCAS a été équipée en masques, gants et nécessaires de protection par la Ville et le Département.
- **Continuité du service de portage de repas à domicile.**
- **Don de la Municipalité à la Maison de retraite Korian La Rimandière.** Celle-ci a reçu 500 tabliers pour l'équipement de son personnel (photo ci-dessus).



Trois questions à...

Romain Soulier, Directeur de la maison de retraite Korian La Rimandière

Combien de résidents et de membres du personnel compte votre établissement ?

Notre établissement accueille 84 résidents accompagnés tout au long de l'année par une équipe pluridisciplinaire composée de 53 professionnels. Une équipe que nous avons renforcée dans notre lutte contre le COVID 19. Pour information, nous avons réalisé, à ce jour, 157 tests de dépistages (auprès des résidents et salariés) et aucun cas de coronavirus n'a été déclaré sur l'établissement.

Quelles mesures ont été mises en place au sein de la maison de retraite durant le confinement ?

Dès la fin du mois de février, nous avons débuté par l'application stricte des mesures barrières et un encadrement des visites avec différents contrôles à l'entrée (prise de température, émargement, questionnaire...). A partir du 6 mars, les visites ont été suspendues. Le 17 mars, le confinement en chambre a été imposé par les autorités. Depuis ce jour, tout le fonctionnement de l'établissement a été repensé. En voici quelques exemples : la mise en place d'une sectorisation stricte, afin de limiter les croisements ; la création, par anticipation, d'une zone COVID destinée à accueillir une personne malade ou suspectée ; l'instauration de sas d'habillage et de déshabillage ; la formation des salariés... Les mesures sont nombreuses. Il serait difficile de toutes les énumérer ici. Chacune d'entre elles a été élaborée en équipe pluridisciplinaire dans le but de concilier sécurité et confort de vie pour les résidents. Une grande mobilisation collective s'est créée autour d'un objectif commun : laisser ce virus à la porte de l'établissement. Cette période a aussi accéléré l'entrée du numérique au sein de notre maison. Nous possédions déjà notre propre réseau social, qui permet d'échanger des photos et des messages, mais en plus de cela, les résidents se sont appropriés de nouveaux outils tels que Skype et Whatsapp.

Comment s'est organisée la réouverture de l'établissement aux familles ? Quelles sont les procédures appliquées à ce jour (le 27 mai 2020, ndlr) ?

Tout d'abord, je tiens à souligner que nous attendons la reprise de ces visites avec beaucoup d'impatience car le confinement a eu une forte résonance psychologique auprès de certains résidents. Le virus continuant à circuler, il s'agissait alors de trouver une formule permettant d'allier reprise de contact et sécurité, tant pour les résidents que pour les familles et les salariés. Ainsi, les visites ont débuté le 23 avril dans le parc de l'établissement. Elles avaient lieu sur rendez-vous uniquement. En amont, un protocole parfaitement sécurisé avait été élaboré (2 visiteurs maximum, signature d'une charte de bonne conduite, prise de température, port du masque, distanciation physique...). En quinze jours chaque résident a reçu une à deux visites. Aujourd'hui, nous sommes en capacité d'accueillir jusqu'à 10 rendez-vous par jour.

Concernant notre plan de "déconfinement", il est en cours d'élaboration et nous le faisons évoluer quotidiennement selon les connaissances et directives nouvelles que nous recevons de la part des autorités.

" Croix-Rouge chez vous "

Le 20 mars dernier, la Croix-Rouge Française lançait un dispositif d'écoute et de livraison solidaire pour les personnes vulnérables, confinées et en situation d'isolement social : "Croix-Rouge chez vous". Après six semaines d'opération nationale, plus de 150 000 appels ont été reçus et plusieurs dizaines de milliers de paniers de première nécessité (alimentaire, hygiène mais aussi médicaments sur ordonnance) ont été livrés à des publics sur-fragilisés par la crise sanitaire et leurs aidants.



Des initiatives collectives et solidaires

Partout en France, malgré les difficultés, la crise sanitaire a vu naître de grands élans de bienveillance et d'entraide, d'initiatives collectives et de chaînes solidaires. Sur la commune, sous l'impulsion des services municipaux, de structures associatives ou encore des habitants, de nombreuses actions ont été relayées sur les réseaux sociaux. Ces dernières ont participé à briser l'isolement, à sauvegarder des liens, à doter les personnes fragiles et le personnel soignant de masques... Et bien plus encore !

Les initiatives des services municipaux et des partenaires de la Commune

■ **Des "friandises" quotidiennes** sélectionnées par la Médiathèque. Durant deux mois, et même au-delà, la structure proposait, sur son site Internet, des liens vers une découverte musicale, culturelle, littéraire ou artistique... Une offre pour tous les goûts et tous les âges : activités pour les enfants, captations de concerts pour les mélomanes, contes audios, expositions virtuelles... ainsi qu'une sélection de ressources gratuites et une histoire de la musique classique.

■ **Des "Tutos" pour tous**, proposés par l'Espace Multimédia. Durant la période de confinement, les démarches administratives en ligne pouvaient sembler insurmontables pour les personnes les plus éloignées des outils numériques. Afin de les aider à remplir leur attestation numérique ou à calculer la distance de leurs déplacements (quand la limite des 100 km était imposée), les animateurs de l'Espace Multimédia ont proposé des tutoriels, indiquant pas à pas la marche à suivre. D'autres guides en ligne, plus ludiques, étaient aussi publiés afin de garder le lien avec leurs adhérents.

■ **Le blog "Chacun chez soi, chacun son sport"**, mis en ligne et enrichi par les agents du service des Sports ainsi que la diététicienne de la Ville. Pendant le confinement, ils ont accompagné la population en leur proposant des activités ludiques et physiques à pratiquer chez eux. Les documents à télécharger et les vidéos, tous en lien avec le sport et l'alimentation, étaient adaptés à trois types de public : enfants/familles (jeux d'orientation et activités physiques à pratiquer à plusieurs) ; bel âge/PMR (essentiellement des séances de réveil musculaire et de mobilité) et adultes/agents (séances de renforcement musculaire et de stretching). Le blog visait notamment à donner aux habitants quelques clés pour rester en forme et motiver les seniors à pratiquer une activité, même modérée. Un comportement capital pour leur santé, qui a également été relayé par les aides à domicile auprès de personnes n'ayant pas accès à ces outils. Après le confinement et dans le prolongement du blog, le service des Sports a proposé des séances d'activités en plein air, limitées à 10 personnes.

■ **Dotation de masques à destination des agents municipaux.** Plusieurs partenaires ont fait parvenir des masques chirurgicaux pour le personnel des mairies, contribuant ainsi à leur protection mais aussi à celle des usagers avec qui ils étaient en contact. Le Département des Bouches-du-Rhône en a offert 7 180 au CCAS et 6 680 pour les autres services de la Ville. La Région Sud en a donné 5 000 et l'Union des Maires 250. La Municipalité les remercie pour cette aide précieuse.



Le blog en chiffres

- 28 vidéos
- 31 écrits produits par le service des Sports et 20 proposés par la diététicienne de la Ville
- 2 000 visites enregistrées sur le blog (correspondant à 1 400 visiteurs uniques)
- 3 288 vues sur les vidéos mises en ligne sur la chaîne Youtube du service des Sports
- 1 live Facebook (avec une trentaine de participants en direct et 2 115 personnes touchées au total)



Les initiatives des habitants et structures associatives

■ **La confection de masques par des couturières bénévoles** (voir ci-contre)

■ **Les animations en ligne du Centre Social Les Oliviers.** Via sa page Facebook, l'association saint-martinoise a publié, chaque jour, une idée d'activité à faire chez soi, en famille. Durant ces deux mois de confinement, elle a proposé des recettes de cuisine, des liens vers des séances de sophrologie ou de rediffusion de concerts, des exercices ludiques et des activités (ré)créatives. Elle a également lancé des projets participatifs. Parmi eux, la vidéo "CSO rocks for you" a rencontré un vif succès. Les habitants étaient invités à se filmer en train d'exécuter deux mouvements imposés afin de créer un petit film musical, rythmé par le tube du groupe Queen "We will rock you".

■ **Des dons aux intermittents du spectacle.** Concernant les places de spectacles annulés, un choix a été proposé aux détenteurs de billets : se faire rembourser le prix du (des) places(s) ou bien reverser la totalité ou une partie de la somme correspondante aux intermittents du spectacle qui ont particulièrement souffert de la crise sanitaire. Plus de 600 € ont déjà été collectés (voir pages 8 et 9). De belles démonstrations de générosité et d'altruisme...

■ **Une Fête du Printemps virtuelle**, initiée par la radio Soleil Fm. L'édition 2020 n'ayant pu se dérouler en raison du confinement, Soleil Fm a voulu faire revivre, en 10 vidéos, les meilleurs moments de la précédente édition. D'autres initiatives ont été lancées par des associations ou des habitants sur les réseaux, comme un carnaval virtuel ou des dessins pour remercier les soignants, pompiers, éboueurs, caissiers...



■ **Le challenge du Cyclo Sport Craven.** Le Président de l'association cycliste, Laurent Schneider, ainsi que plusieurs membres du club, se sont lancés un défi : faire un relais de 24h à vélo, en mode confiné. Du 8 au 9 mai, plusieurs équipes de deux à quatre coureurs ont pédalé sur place avec leur vélo monté sur un "home trainer". "Avant chaque relais, les membres de l'équipe se connectaient à une application", explique Laurent Schneider, "afin de se voir et pédaler ensemble". Une vingtaine de cyclistes a participé à cette opération sportive et solidaire, qui a permis de récolter la somme de 500 € au profit du personnel soignant. Bravo pour cette initiative !

■ **Des dons aux pompiers saint-martinois.** Les sapeurs-pompiers du centre de secours local ont reçu de nombreuses marques d'attention de la part de commerces, de restaurants ou d'habitants qui les ont particulièrement touchés : viennoiseries, chocolats, fruits et légumes, gants, masques en tissu... Par ailleurs, les pompiers saint-martinois ont souhaité montrer leur soutien au personnel soignant et aux forces de l'ordre dans une vidéo qui a été vue plus de 10 000 fois !

Des couturières au grand cœur

Face au besoin de masques, notamment pour le personnel soignant, les seniors et personnes à risque, de nombreux habitants ont eu à cœur de s'engager dans la confection de modèles en tissu. Parmi eux, Angélique Pauriche. La Saint-Martinoise a lancé une grande chaîne de solidarité sur Facebook via la page "Mobilisation des couturières contre le covid-19". Après son appel, 52 personnes se sont jointes à elle pour coudre des masques et les livrer ou rendre quelques menus services. Ensemble, elles ont réalisé plus de 8 000 masques conformes au protocole du CHU de Grenoble. Angélique Pauriche souhaite remercier tous ceux ayant apporté leur contribution à ce grand mouvement solidaire.

Les membres de l'Aiguille Créative, Claude Dupuy en tête, ont également mis leur talent au profit d'une bonne cause. A elles sept, ce ne sont pas moins de 330 masques qui ont été confectionnés. D'autres personnes, à l'instar de Mmes Cousy, Combet, Dermerche, Pénart et Valadier, se sont mises au service de la communauté. M. et Mme Bonton sont même allés jusqu'à distribuer les masques qu'ils avaient réalisés directement dans les boîtes aux lettres de leurs voisins ! Le CCAS a été l'un des principaux bénéficiaires de ces dons spontanés de masques, destinés aux plus fragiles. La Municipalité tenait à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé à ces belles opérations solidaires.





Une volonté d'informer

En cette période si particulière, la Municipalité était dans l'impossibilité de faire paraître le journal municipal. Ce support gratuit, distribué à tous les foyers Saint-Martinois, est en temps normal l'outil d'information privilégié (car la lecture est accessible au plus grand nombre). Il a donc fallu s'adapter en s'appuyant notamment sur les réseaux et la radio Soleil Fm.

Page Facebook officielle "Ville de Saint-Martin de Crau"

- Plus de 220 messages publiés depuis le début du confinement, avec un relais sur le site Internet de la ville. Ils étaient l'occasion de donner les principales informations relatives au fonctionnement et actions de la mairie et de ses services en cette période de confinement, mais pas seulement. La page a également servi à transmettre les informations utiles et pratiques émanant d'ACCM, du Gouvernement, de la CCI... Une des priorités, dans le travail de veille, portait sur la transmission des messages informant des dispositifs d'aide et de soutien, dans tous les domaines : économie, emploi, action sociale, lutte contre les violences familiales...
- Près de 200 demandes traitées sur la boîte aux lettres privée de la page (sans compter celles des commentaires publics).
- 765 nouveaux abonnés enregistrés durant le confinement sur la page, pour un total de 5 101 au 10 juin.
- Un pic de 10 837 visites enregistrées pour la seule journée du 21 mars et de 18 372 pour celle du 4 juin.

Site Internet officiel "www.saintmartindecrau.fr" et messagerie

- 7 862 visites de la page dédiée à la liste des petits commerces, producteurs et services locaux qui accompagnaient les Saint-Martinois durant le confinement. Mise à jour régulièrement, elle a recensé plus de 50 enseignes qui se sont fait connaître suite à un appel lancé sur les réseaux sociaux.
- 7 826 visites de la page dédiée à la situation sanitaire, accessible depuis la page d'accueil du site de la Ville.
- 3 151 visites de la page dédiée au déconfinement progressif, accessible depuis la page d'accueil du site de la Ville.
- 973 familles (représentant plus de 1 400 écoliers) destinataires de mails pour chaque message important concernant les affaires scolaires.
- 445 messages enregistrés et traités en mairie centrale, dont 117 formulaires envoyés depuis le site de la ville (sans compter les courriels directement reçus par les services et structures).

Informer ceux qui n'ont pas accès aux réseaux

- 9 interviews sur la radio associative Soleil Fm pour présenter un point de situation aux Saint-Martinois, soit près d'une par semaine durant la période de confinement. Il y a eu 5 émissions avec Martine Amselem, 1 entretien avec le Dr généraliste et urgentiste Mélanie Sentis, 2 interviews de Dominique Teixier et une d'Henri Niederoest. Sur Internet, une page a été spécialement mise en ligne pour offrir une retranscription aux personnes malentendantes, qui a été vue 1 571 fois.
- 7 000 courriers distribués en porte à porte par les élus pour informer de la campagne de distribution des masques de protection offerts par la Ville.
- Près de 2 000 appels reçus par l'accueil de la mairie et la Maison du Citoyen durant la période de confinement, avec un pic de 322 appels sur la semaine précédant le 11 mai. Sur la période, les interrogations principales portaient sur les services ACCM (déchetterie et sacs jaunes), les masques et les affaires scolaires.
- Des messages régulièrement transmis à la presse quotidienne.



Top 8 des publications Facebook les plus populaires

- 20 300 personnes touchées par la publication du 4 juin : "Message de la Sous-Préfecture"
- 12 600 personnes touchées par la publication du 21 mars : "Marchés annulés"
- 9 400 personnes touchées par la publication du 23 mai : "Election du Maire"
- 8 000 personnes touchées par la publication du 5 mai : "Distribution gratuite de masques"
- 7 800 personnes touchées par la publication du 20 mai : "Marché du vendredi"
- 7 800 personnes touchées par la publication du 5 mai : "Réouverture des écoles"
- 6 500 personnes touchées par la publication du 23 mars : "Situation Coronavirus"
- 6 100 personnes touchées par la publication du 23 avril : "Réouverture de la déchetterie"

Infos pratiques



Horaires d'été

Différentes structures ont adapté leurs horaires d'ouverture à la saison estivale mais également à la situation sanitaire. En voici les détails.

Maison des Associations - La structure a rouvert ses portes le mercredi 3 juin. Depuis cette date, et jusqu'au 3 juillet, elle accueille le public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h (elle reste fermée les samedis). Puis, à compter du lundi 6 juillet jusqu'au vendredi 21 août, l'accueil sera assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Centre de Développement Culturel - Voir page 8

Centre Social les Oliviers - Se renseigner auprès de la structure
Médiathèque - A partir du 16 juin, les collections de ce service seront de nouveau accessibles pour faire un choix sur les rayons. Le public (1 personne par famille) sera accueilli les mardis, mercredis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30, et les samedis de 9h30 à 12h30. La consultation sur place des documents et périodiques ne sera pas autorisée, de même que l'accès aux postes informatiques, espaces de travail et sanitaires. Le port du masque à partir de 11 ans et la désinfection des mains seront obligatoires. Les personnes souhaitant poursuivre leur sélection sous forme de drive seront accueillies sur rendez-vous les lundis et jeudis du 16 juin au 31 août.

Piscine municipale - La réouverture au public aura lieu le samedi 20 juin. Le nombre de places étant limité, il sera nécessaire de réserver un créneau via une plateforme dédiée. Cette démarche sera aussi possible par téléphone au 04 90 47 01 42, du lundi au dimanche de 9h30 à 12h30. Plateforme Internet : usager.saintmartindecrau.fr

Maison de la Chasse et de la Nature - La structure a rouvert ses portes le mardi 9 juin en passant directement aux horaires d'été. Vous pouvez vous y rendre du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Maison de la Crau - En juillet et en août, l'Ecomusée de la Crau et le Retromusée accueilleront le public du mardi au samedi de 9h à 17h. L'accès au sentier de Peau de Meau est à nouveau possible, tout comme les trois parcours de chasse au trésor. En juin, l'Ecomusée est également ouvert tous les dimanches et le Retromusée un dimanche sur deux (dont le 28).

Bureau d'Information Touristique (BIT) - En juillet et en août, il vous accueillera du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h (en juin, le BIT est fermé le samedi).

Déchetterie ACCM - Jusqu'à nouvel ordre, elle est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Distribution de composteurs

Des composteurs en bois seront distribués gratuitement par ACCM les **mercredi 1^{er}** et **jeudi 2 juillet**. Pour en obtenir un, il faudra vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et vous rendre au 4 rue Joseph Rainard à Arles, dans les locaux de la direction générale de l'aménagement et des services techniques (ZI Nord). Les bureaux seront ouverts de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Distribution dans la limite des stocks disponibles
Renseignements : 04 84 76 94 00

Centre de lavage auto
Lavage Graziani
 Zone du Salat - 2 av. Gallée - St-Martin-de-Crau (à côté du Super U)
 Tél. 06 98 31 75 95 f Lavage Graziani
 Venez découvrir la Carte d'abonnement Ouvert 7J/7 de 6h30 à 22h

CARROSSERIE DU STADE
 ▶ CARROSSERIE ▶ PEINTURE
 ▶ RÉPARATION ET REMPLACEMENT
 VITRAGES 04 90 47 14 67
 17, Avenue Saint Roch - 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU

PEINTURE LACOMA
 A votre service depuis 1973
 Peinture - Revêtement sols & murs - Décoration
 Ravalements de façades - Pose de gouttières PVC
 8, Rue Albert Einstein - Zone du Salat - 13310 SAINT-DE-MARTIN-DE-CRAU
 Tél. 04 86 63 17 77 - Port. 06 62 66 64 08
 www.peinturelacoma.com - peinturelacoma@hotmail.com

Intermarché SUPER
 Les Mousquetaires **leDRIVE** N'hésitez pas à passer commande !
 du lundi au samedi
 Les services : GAZ, 24 H / 24, Livraison, Réparation, Nettoyage, Lavage
"POINT CHAUD" Formule déjeuner à partir de 4,90€ Sandwich, Panini.
 Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
 Dimanche de 8h30 à 12h
 15, Rue de la Transhumance - Zone du Cabrau
 13310 ST-MARTIN DE CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

BRICO MARCHÉ
HORAIRE D'OUVERTURE :
 Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
SAINT-MARTIN DE CRAU
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE
04 90 18 70 20

Nos entreprises saint-martinoises

Votre entreprise est saint-martinoise ?

Elle a été créée ou a déménagé il y a moins d'un an ? N'hésitez pas à la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal.

Pour cela, il vous suffit de contacter le service communication au 04 90 47 98 41.

Créations

LMCD Tranquillité - En activité depuis décembre 2019, cette société est spécialisée dans la vente et l'installation de systèmes d'alarme et de vidéoprotection, sans abonnement, chez les particuliers et les professionnels. L'équipement, sans fil et connecté, offre une vision nocturne de haute qualité. En plus de l'enregistrement et de la lecture des images à distance, les alertes de mouvement sont délivrées en temps réel. Les devis sont gratuits et adaptés à différents budgets.

Contacts - 6 rue Quiqueran de Beaujeu
Tél. : 07 67 84 76 77 - Facebook : LMCD Tranquillité
Site Internet : lmc-d-tranquillite.jimdosite.com
Mail : lmc-d-tranquillite@gmail.com

Delphine Morgant - IAD France Alpilles Crau Camargue - Saint-Martinoise depuis 10 ans, Delphine Morgant exerce l'activité de conseillère en immobilier depuis décembre 2019. Après une estimation gratuite de leurs biens, elle accompagne les particuliers dans leurs démarches de vente ou d'acquisition. Elle appartient au réseau des 9 500 mandataires IAD France, qui diffuse les annonces sur plus de 120 sites immobiliers.

Contacts - Tél. : 06 99 66 08 86 - Facebook : Delphine Morgant IAD France Alpilles Crau Camargue
Site Internet : iadfrance.fr/conseiller-immobilier/delphine.morgant - Mail : delphine.morgant@iadfrance.fr

AROMDUSUD - Cette enseigne d'alimentation générale est ouverte depuis septembre 2019. L'épicerie vend également des glaces à l'italienne et granitas. Elle est ouverte du lundi au dimanche de 10h à minuit. Service de drive possible.

Contacts - 20 ter rue du Soleil - Tél. : 07 78 66 18 83

Le Yin et Levang - Ce nouveau cabinet d'énergétique traditionnelle chinoise s'est installé en juin 2020 dans la zone du Cabrau. Il regroupe trois praticiens certifiés.

Karine Levang traite les troubles physiologiques et émotionnels par l'acupuncture traditionnelle chinoise. Sylvain Gily traite les douleurs ostéo-articulaires par acupuncture et manipulation traditionnelle chinoise. Véronique Soreau propose des séances de réflexologie plantaire et de massage détente.

Contacts - 30 rue du Mérinos, ZA du Cabrau
Karine Levang : 06 65 16 17 82
Sylvain Gily : 06 60 75 28 57
Véronique Soreau : 06 66 25 37 09

Infos pratiques



Collecte de sang

La prochaine collecte aura lieu le **mardi 7 juillet** à la salle Aqvi Sian Bèn. Afin de préserver la santé de tous, tout en continuant de répondre aux besoins des malades, les collectes s'organisent désormais sur rendez-vous. Pour réserver un créneau horaire, il suffit de se connecter à partir du vendredi 3 juillet sur Internet et de suivre les directives d'inscription.

Réservation de créneaux : www.resadon.fr

Sorties détente et culturelles

Tout au long de l'été le Bureau d'Information Touristique vous invite à découvrir plusieurs richesses culturelles et naturelles de la commune.

Le patrimoine ovin - Pendant une heure, une guide conférencière vous accompagnera dans les rues de la ville vers divers lieux marquants de l'histoire du pastoralisme. Rendez-vous à 17h30 les **samedis 20 juin, 25 juillet et 29 août**. Le lieu de rendez-vous sera communiqué lors de l'inscription (8 places disponibles pour chaque date). Par ailleurs, certaines mesures de précaution seront à respecter : distanciation physique et port du masque obligatoire. Tarif adulte : 8,50 € / Tarif enfant (à partir de 8 ans) : 6 € (prévoit l'appoint).

"Rando-sophro" - Un cycle de huit randonnées, chacune associée à une séance de sophrologie, est proposé sur tout le territoire (voir programme complet sur le site saintmartindecrau.fr). Chaque sortie sera animée par une kinésithérapeute, sophrologue et accompagnatrice en montagne. Le 8^e rendez-vous se déroulera le **mercredi 26 août** à Saint-Martin de Crau, au bois de Chambremont. Tarif adulte : 40 € / Tarif enfant (à partir de 8 ans) : 30 €.

Inscriptions au 04 90 47 98 40

Inscrivez-vous au registre canicule

Ce registre nominatif est tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il est destiné à recenser les seniors et les personnes fragilisées. En cas de déclenchement du Plan Canicule, il permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Les administrés ont un droit de rectification et d'accès aux informations transmises.

Inscriptions au CCAS : 04 90 47 00 17

Un nouveau site Internet

La Médiathèque vous invite à consulter son nouveau site Internet mis en ligne fin janvier. Simple et pratique, il facilite la recherche de documents et permet de découvrir l'actualité culturelle et littéraire de la structure ainsi que des contenus culturels gratuits. Si l'ensemble de ces informations est accessible à tous, il est nécessaire d'être inscrit pour profiter de l'offre de livres numériques. Pour bénéficier de ce service, il suffit d'envoyer une demande par mail en joignant les copies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Site Internet : mediatheque.saintmartindecrau.fr

Contacts : 04 90 47 27 49 - mediatheque@stmartindecrau.fr

Conservatoire de musique

La structure intercommunale de formation musicale accueille plus de 1 500 élèves sur 4 sites. Tout au long de l'année, elle propose un projet pédagogique complet, basé sur l'enseignement, l'éducation et les actions culturelles.

Au cursus complet par cycle, qui conduit à la délivrance de diplômes, s'ajoute une offre de parcours plus souple, garantissant la prise en compte de la diversité des profils, des niveaux ou des motivations. Au sein des 5 départements musicaux, 25 disciplines instrumentales sont enseignées en cours individuels. Par ailleurs, Une classe d'éveil musical accueille les enfants de 3 à 6 ans.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre ont débuté. Le secrétariat de l'école de musique de Saint-Martin est ouvert de 13h30 à 18h30 du lundi au vendredi, dans le respect des conditions sanitaires essentielles à la sécurité de tous. Dans la mesure du possible, l'accueil téléphonique devra être privilégié. **Notez-le !** Pour une toute première inscription, un dossier est à demander par téléphone au secrétariat, qui le transmettra par mail.

Contacts : 04 90 47 11 82 - v.martin-brege@agglo-accm.fr
Facebook : [Conservatoire de musique du Pays d'Arles](https://www.facebook.com/Conservatoire-de-musique-du-Pays-d-Arles)

Accès aux massifs

Du 1^{er} juin au 30 septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé. Deux outils, actualisés quotidiennement, permettent aux promeneurs de connaître les possibilités d'accès : un site Internet et un serveur vocal.

Pour votre sécurité, pensez à les consulter avant de partir randonner. Il est également possible de s'inscrire par mail pour recevoir le bulletin quotidien.

Serveur vocal : 0811 20 13 13 (appel surtaxé à 0,06€/min)
Renseignements : www.myprovence.fr/enviedebalade
Demande pour le bulletin : enviedebalade@myprovence.fr

Débroussaillage

Le débroussaillage est une obligation légale dont le non-respect est passible d'amendes. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site Internet de la ville, à la rubrique Environnement.

Permanences

Au vu des circonstances, le planning des permanences de la Maison des Associations (MDA) et de la Maison du Citoyen reste perturbé. Pour toute information, merci de contacter ces deux structures avant de vous déplacer.

MDA : 04 90 47 81 27 - Maison du Citoyen : 04 90 47 95 68

" Plan Climat, Une COP d'avance "

En 2017, la Région Sud a mis en place un grand "Plan Climat, Une COP d'avance", visant à adapter notre territoire au changement climatique. Parmi les actions menées, une subvention allant jusqu'à 1 000 € est possible pour les propriétaires de maisons individuelles souhaitant isoler leurs combles perdus.

Site dédié : maregionsud.fr/chequeenergie durable

Mariage

Albert Outhaithany et Kingkéo Phomphackdy

Laetitia Corbi - Cette kinésologue certifiée EFKP de Marseille est installée sur la commune depuis juin 2019. Cette méthode thérapeutique, issue d'un mélange entre la chiropraxie et la médecine chinoise, aide à la gestion du stress et au développement personnel. Par de simples tests musculaires, cette technique vise à interroger le corps afin de tenter de dénouer les blocages physiques ou psychologiques.

Contacts - 15 avenue de la République
Tél. : 06 15 53 70 06 - Site Internet : lc-kinesiologue.com
Facebook : [Laetitia.corbikinesiologue](https://www.facebook.com/Laetitia.corbikinesiologue)

Sonia toiletteage - Après avoir cessé son activité pendant 3 mois, la gérante a décidé, à la demande de ses anciens clients, de recréer une société spécialisée dans le toiletteage des chiens et chats (coupes ciseaux, tontes, épilation, vente d'accessoires et alimentation...). Le nom reste le même, mais l'entreprise est bien nouvelle. Les rendez-vous sont possibles du mardi au samedi.

Contacts - Centre commercial du Trident - Tél. : 06 31 73 32 22 -
Compte Facebook : [Sonia Toiletteage](https://www.facebook.com/SoniaToiletteage)

Changement de propriétaire

SMC Market - Cette épicerie a changé de propriétaire en janvier 2020. En plus de l'alimentation générale et d'un dépôt de pain, des fruits et légumes frais sont également à la vente. Ouvert 7j/7 de 9h à minuit. Service de livraison à domicile possible.

Contacts - 20 avenue Nostradamus - Tél. : 06 15 01 23 93 -
Facebook : [SMC Market](https://www.facebook.com/SMCMarket)

Diversifications

Pépinière de la Crau - Cette pépinière, ouverte aux entreprises et particuliers, s'est diversifiée en mars 2020. En plus des arbres et arbustes d'ornement, oliviers, palmiers et autres "gros sujets", vous y trouverez désormais une serre remplie de fleurs, plants de légumes, aromatiques et plantes d'intérieur.

Contacts - Route de Saint-Roch, Caphan (Route de Moulès) -
Tél. : 04 90 49 00 24

Déménagements

Zen & belle - Cet institut de beauté, auparavant installé rue du Vermet Rouge, a déménagé à Caphan en octobre 2019. Elle propose toujours des soins esthétiques sur rendez-vous : épilation, soin du visage et du corps, modelage, maquillage personnalisé...

Contacts - 502 Chemin du mas de Deville (Caphan)
Tél. : 06 28 18 58 06

SODILAME - Créée à Arles en 1986, cette entreprise s'est installée sur la commune en octobre 2019. Elle est spécialisée dans l'aménagement et l'installation de cuisines, laveries et buanderies au service des professionnels.

Contacts - 3 impasse des Apprentis, ZA de la Chapelette
Tél. : 04 90 93 98 88 - Fax : 04 90 93 65 00
Site Internet : sodilame.fr - Mail : sodilame@orange.fr

Libre expression municipale



Bien que le règlement intérieur du Conseil Municipal n'ait pas encore été voté au moment où nous imprimons ces pages, Mme le Maire, en tant que Directrice de la publication, a accepté la parution anticipée des tribunes d'expression politique, selon les modalités qui seront précisées au sein du nouveau règlement.

Groupe majoritaire - Ensemble à Saint-Martin pour les enjeux de demain

Henri NIEDEROEST - 1^{er} Adjoint



Chers Saint-Martinois, j'aimerais tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée. Pour notre liste et notre programme, c'est une fierté et un honneur d'avoir recueilli plus de 58 % des suffrages. Bien entendu, l'opposition reste fidèle à elle-même : aucune remise en question, aucune proposition, mais la recherche de toutes les excuses possibles à leur défaite.

Dans sa dernière vidéo de campagne, M. Bono déclarait : "cette élection se fera en toute sécurité. [...] Vous n'avez aucune crainte à avoir". On ne peut pas tenir ces propos le vendredi et expliquer, dès le dimanche soir, que l'élection n'aurait jamais dû avoir lieu en raison de la situation sanitaire !

Ils essaient de (se) convaincre que le résultat aurait été différent. Il est pourtant avéré qu'en cas d'abstention, quel qu'en soit le contexte, la mobilisation profite habituellement aux oppositions.

Concernant l'élection du 23 mai dernier, Marie-Rose L'excellent a été élue Maire suite au désistement de Dominique Teixier pour raisons de santé. A ceux qui prétendent que cette passation était préméditée, je voudrais rappeler que 10 semaines se sont écoulées entre le vote du 15 mars et ce scrutin. En 2 mois et demi, il peut se passer bien des choses sur le plan médical.

Dominique était fier de cette victoire et attendait avec impatience de conduire ce nouveau mandat. S'il avait reçu ses résultats médicaux il y a plusieurs mois, croyez-vous vraiment qu'il aurait souhaité mettre toute son énergie dans une campagne, à la seule fin de tromper les électeurs ?! Croyez-vous que les colistiers et amis que nous sommes aurions accepté de se servir ainsi de sa maladie ?! Pour penser ainsi, il faut être dénué de toute humanité et de tout scrupule...

Si Dominique avait été au courant plus tôt et qu'il s'était retiré, l'opposition aurait sans doute dit qu'il avait peur de la bataille et que l'on cherchait le vote de compassion... Tous les prétextes sont bons plutôt que de reconnaître leur défaite. Et parler de moralité ou d'éthique lorsque l'on ose colporter ou laisser dire des accusations aussi indignes que diffamatoires est le comble de l'ironie.

Un mot enfin sur leur sortie théâtrale avant l'élection du Maire. Ils nous ont accusés de ne pas avoir donné de nouvelles, mais en ont-ils pris ? Une seule de leurs colistières a proposé son soutien en cette période de crise. Pendant que nous gérons la crise, cette liste n'aurait-elle pas pu utiliser ses relations (soi-disant privilégiées) pour procurer des masques par exemple ? Durant la campagne, ils n'ont cessé de vanter leurs innombrables relations, et leur liste compte même un député suppléant. De 2 choses l'une, soit leurs contacts étaient aussi vides que leur programme, soit leur intérêt pour les Saint-Martinois ne vaut que le temps d'une campagne.

De notre côté, l'action vaudra toujours mieux que les paroles. Nous serons toujours présents, aux côtés de Marie-Rose, pour répondre au mieux à tous les enjeux.

Groupe de l'opposition - Saint Martin avec force et passion

Guy BONO - Conseiller municipal & communautaire.



A ce jour, lundi 8 juin, où nous écrivons ce texte notre satisfaction est de constater le recul de la pandémie. Nos premières pensées vont à celles et ceux qui ont été touchés par la covid19. Espérons que nos chercheurs trouvent rapidement un vaccin pour enrayer toute nouvelle épidémie.

Durant le confinement vos élus de la liste « avec force et passion » sont restés à votre écoute et ont pris régulièrement de vos nouvelles. C'est malheureusement les seuls actes que nous pouvions faire avec le degré d'information qui était le notre. En effet, pas le moindre renseignement ne nous a été transmis par la majorité. Jamais nous n'avons été associés à la gestion de la crise dont aucune ligne claire n'a été définie. Dans un tel moment l'union des élus doit prévaloir.

Nous exprimons toute notre gratitude aux soignants et à toutes les personnes qui ont permis le fonctionnement de la vie courante. Nous remercions chaleureusement les couturières qui de leur propre initiative ont confectionné

8000 masques. Nous souhaitons qu'elles soient mises à l'honneur avec toutes celles et ceux qui se sont investis lors de cette crise sanitaire.

L'élection municipale et son contexte inédit a favorisé, comme presque partout en France, la réélection des maires sortants dès le premier tour. St Martin n'a pas échappé à cette règle. Les abstentionnistes sont les grands vainqueurs de cette élection. Moins d'un électeur St Martinois sur deux s'est rendu aux urnes au vu de la situation sanitaire.

Nous remercions les 2105 électeurs qui se sont déplacés pour nous accorder leur suffrage. Merci pour votre confiance.

Revenons sur le conseil municipal qui s'est traduit par l'élection de Mme L'excellent. Une fois encore les St Martinois ont été trompés. Aucun élu de notre groupe n'a été informé de ce qui se préparait. Nous avons eu connaissance du changement de casting en même temps que vous, à l'ouverture de la séance ! Pourquoi ne pas avoir averti les élus ?

Mr Teixier, tête de liste en tant que maire sortant, n'assiste pas au conseil, ne se porte pas candidat et démissionne, ce n'est pas anodin ! Sa présence, à défaut d'être physique, n'aurait-elle pas pu être assurée en visioconférence ? Si nous connaissions les ennuis de santé de celui qui a été notre maire pendant 4 ans, cela ne l'aurait jamais empêché de remplir sa fonction. Par contre et contrairement à d'autres, nous ne connaissons pas l'évolution de son état de santé. Il aurait été plus sain dès le mois de décembre d'effectuer un changement de la tête de liste (comme il se le murmurait déjà) pour plus de transparence et de respect envers les St Martinois. Comme nous l'avons dit le 23 mai nous renouvelons ici nos souhaits de prompt rétablissement à Mr Teixier.

Les 7 élus qui composent notre groupe siègeront au conseil municipal dans un esprit constructif. Charge à la majorité de respecter ses engagements.



Conférence interactive

Jeudi 6 février, une nouvelle édition de la conférence interactive a ravi les écoliers présents. Organisée par la Municipalité dans le cadre du programme Vivons en Forme, en partenariat avec le CDC, elle avait cette année pour thème "Biodiversité au chevet d'une nature en péril".



Open 13 de tennis

Pendant les dernières vacances, le Saint-Martinois Valentin Morro a eu une belle surprise. Dans le cadre de la semaine d'activités organisée pour les vacances d'hiver par le service des Sports, il a pu assister, avec ses camarades, à un match de l'Open 13 opposant le Kazakhstanaï Mikhail KuKushkin et le Français Pierre Hugues Herbert (respectivement 39^e et 36^e au classement mondial). A la suite d'un tirage au sort, Valentin a également eu le privilège d'échanger quelques balles avec les deux sportifs ! Un souvenir qu'il n'est pas près d'oublier.



Présentation de saison du CTPR

Vendredi 21 février, les membres du Club Taurin Paul Ricard présentaient au public une rétrospective en images de la saison 2019, suivie du programme pour 2020.



De la graine à l'assiette

Mercredi 26 février, la Médiathèque et la Bibliothèque Départementale proposaient une rencontre et deux ateliers autour de l'alimentation durable.



Kids Rider Bike Challenge

Dimanche 23 février, sous la Grande Halle, quelque 50 enfants âgés de 2 à 5 ans ont participé à la 1^{re} manche d'une course de draisennes mise en place par l'enseigne saint-martinoise Kids Rider Bike. Les petits Riders, équipés de leur deux-roues, se sont lancés avec ferveur et courage sur un parcours semé d'obstacles, sous l'œil admiratif de leurs familles.



Projet vélo
 Du 2 au 13 mars, dans le cadre de l'éducation physique et sportive pour les écoles primaires, le Service des Sports, avec le soutien des bénévoles du Rayon d'Or de la Crau, a réalisé une animation autour de la pratique du vélo. Une centaine de 2 roues, appartenant aux élèves des écoles du Lion d'Or et du Sacré-Coeur, a bénéficié, pour l'occasion, d'un petit contrôle technique.



Festival Voix de Femmes
 En raison du confinement, le Festival s'est malheureusement interrompu dans la précipitation, après seulement trois des neuf rendez-vous prévus (hors expositions). Cependant, ces premières dates ont tenu toutes leurs promesses. Lors de la soirée d'ouverture, le public a pu découvrir les magnifiques œuvres de l'artiste L de Papier. Un peu plus tard, le concert de Lorie, avec Emy Talliana en première partie, a séduit l'assistance. Il en a été de même pour le one woman show détonnant de Chorale public et le concert live et intime de Princess Erika. Il est à noter que Le conte du Petit Bois Pourri se produira avec un format adapté pour la rue le vendredi 10 juillet (voir page 9) et que le spectacle de Christelle Chollet a été reporté au vendredi 9 octobre.

Concert [Le Chœur Battant]
 A l'initiative du festival "Les Suds, en hiver" et du Conservatoire de Musique du Pays d'Arles, la 4^e édition du [Chœur Battant] s'est tenue le vendredi 6 mars dans une salle Mistral comble. Sur scène, 200 enfants, dont les écoliers du Lion d'Or, ont interprété avec talent des chants d'exil et de voyage aux côtés de l'artiste Clotilde Rullaud et des musiciens Grégory Dargent et Etienne Gruel.



Les femmes à l'honneur
 Du 6 au 14 mars, la Médiathèque organisait plusieurs rendez-vous à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Le premier était une conférence de Bernard Bastide sur "La représentation des femmes dans le cinéma d'Agnès Varda". Le second était une initiation à la fabrication de "cosmétiques zéro déchet", animée par Fanny Guillermond. Les deux dernières rencontres, la projection d'un film et le spectacle "Virginia à la bibliothèque", concernaient l'œuvre de l'auteur Virginia Woolf.





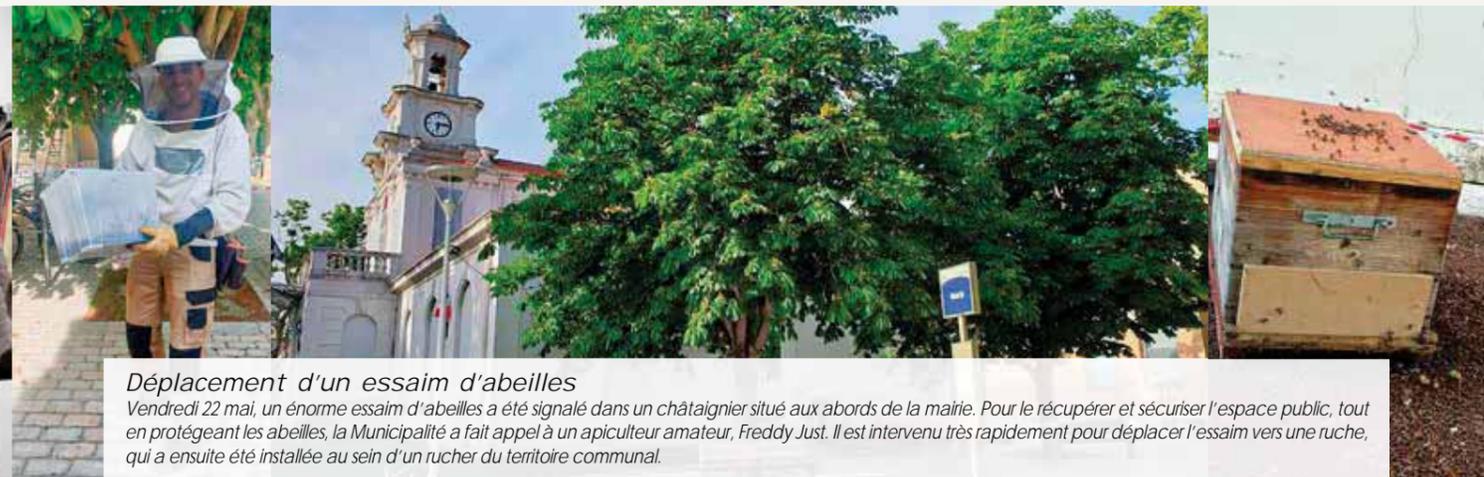
Portes ouvertes du Secours Catholique
Samedi 7 mars, le Secours Catholique a ouvert les portes de sa boutique solidaire.



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
En raison du confinement, et en accord avec les directives nationales, le protocole habituel a laissé la place à une cérémonie de levée de couleurs près du Monument aux Morts, avec un tout petit comité composé d'élus et de représentants des associations patriotiques de la ville.



Journée de la femme
Dimanche 8 mars, dans le cadre de la Journée internationale des droits de la femme, l'association Culture et Vie organisait une journée autour de la détente et des loisirs.



Déplacement d'un essaim d'abeilles
Vendredi 22 mai, un énorme essaim d'abeilles a été signalé dans un châtaignier situé aux abords de la mairie. Pour le récupérer et sécuriser l'espace public, tout en protégeant les abeilles, la Municipalité a fait appel à un apiculteur amateur, Freddy Just. Il est intervenu très rapidement pour déplacer l'essaim vers une ruche, qui a ensuite été installée au sein d'un rucher du territoire communal.



Forum Emploi
Mardi 11 mars, l'Espace Emploi organisait la 4^e édition de cette rencontre annuelle avec plus d'une trentaine de recruteurs présents et quelque 800 postes à pourvoir dans de nombreux secteurs d'activité. A noter cette année, la présence du bus de l'emploi du Conseil Départemental 13 qui a fait le déplacement pour accompagner les demandeurs bénéficiaires du RSA dans leurs recherches.



Commémoration patriotique du 8 juin
La journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine s'est elle aussi déroulée en petit comité, mais les traditionnels dépôts de gerbes étaient à nouveau autorisés.



Opération citoyenne
Bravo à Eve Bachelet, une jeune Saint-Martinoise qui a décidé de montrer l'exemple en décidant d'agir pour la planète. A travers une vidéo, elle incitait les habitants à ramasser, comme elle, les déchets abandonnés. Elle invitait surtout à plus de civisme, en demandant aux personnes d'arrêter de prendre la nature pour une poubelle !

Tenez-vous informés !



www.saintmartindecrau.fr

www.facebook.com/stmartin13



Soleil fm
96.3

Accueil Mairie : 04 90 47 17 29

Bureau d'Information Touristique :
04 90 47 98 40